

CAHIER **B**

SPECIAL DIMANCHE

UNE JOURNÉE DANS LA VIE DE...

Gérant à l'aréna de Sainte-Marie, Luc Dumaine est plus souvent à son bureau que... sur la patinoire!

♦ **SAINTE-MARIE** - Dès son jeune âge, Luc Dumaine songeait à devenir un gérant d'aréna. Toutefois, ce n'est qu'après avoir occupé différentes tâches sur le marché du travail, allant de livreur du SOLEIL jusqu'à directeur adjoint au Service des loisirs de Plessisville, qu'il a atteint son but.

Agé de 32 ans, Luc Dumaine est à l'emploi de la ville de Sainte-Marie de Beauce, depuis 1977. Il travaille en étroite collaboration avec son supérieur immédiat, M. Louis Normand, directeur du Service des loisirs, et voit à établir les politiques de fonctionnement et de contrôle de l'aréna et patinoires extérieures, ainsi qu'à la préparation des prévisions budgétaires annuelles de l'aréna et son suivi.



par **Paul-Henri DROUIN**

Une semaine normale de travail pour Luc Dumaine se réalise sur les heures régulières de bureau. "De cette façon, dit-il, je puis assurer une meilleure productivité pour l'aréna parce que tout en ayant moins d'activités sur place le jour, je suis en mesure de faire avancer plus rapidement certains dossiers, rejoindre les fournisseurs, procéder aux achats, rencontrer des personnes pour des locations de glace et finaliser certaines ententes en ce qui concerne les activités spéciales."

M. Dumaine admet cependant qu'en soirée et fin de semaine, il lui arrive régulièrement d'avoir des rencontres avec les responsables d'organismes bénévoles ou lors de la tenue d'activités spéciales, ce qui ne manque pas à l'aréna de Sainte-Marie.

Une partie de son travail consiste également à faire un calendrier de travail pour les quelque 30 employés sous sa responsabilité qui, à l'exception de deux permanents, occupent leur emploi à temps partiel. La plupart des employés à temps partiel sont des étudiants.

Ceci afin de s'assurer que tout le personnel nécessaire et requis sera en place lors de la tenue de chacune des activités régulières ou spéciales, a souligné M. Dumaine.

À ses débuts

Pour M. Dumaine, l'une de ses premières constatations en tant que gérant de l'aréna de Sainte-Marie a été le fait de trouver un restaurant loué à l'entreprise privée et l'absence d'un bar, situation corrigée après des négociations.

Il a de plus admis qu'il n'a pas été facile, pour un nouvel arrivant à Sainte-Marie, de mettre en application certaines mesures de contrôle et d'administration qui devaient nécessairement affecter les habitudes de plusieurs personnes ayant participé bénévolement à la construction de l'aréna en 1968.

"Je me devais d'agir ainsi, afin de pouvoir assurer un meilleur contrôle de l'entretien de la bâtisse, de la mécanique, des achats et inventaires, de l'utilisation des clés et des locaux, puis d'un contrôle sur le personnel", a déclaré Luc Dumaine.

Se disant satisfait des résultats obtenus, M. Dumaine l'attribue à la collaboration des dirigeants municipaux et des bénévoles, "car sans eux dit-il, les activités sociales, culturelles et sportives ne seraient pas ce qu'elles sont à Sainte-Marie".

Concurrence

S'il y a beaucoup de gens qui délaissent les arénas pour se diriger vers les centres de ski, au dire de M. Dumaine "c'est parce que depuis quelques années l'on se rend compte que le gouvernement du Québec aide financièrement de plus en plus les centres de ski".

Selon M. Dumaine, pour parer à cette situation et freiner la baisse d'inscriptions tant au niveau du hockey mineur que des organismes qui font la location de glace, les gérants d'aréna se doivent d'en arriver à trouver de nouvelles idées de marketing, afin d'amener les jeunes et les plus âgés à fréquenter plus souvent nos arénas au Québec et à participer aux différentes activités spéciales présentées dans ces lieux.

Selon M. Dumaine, il y a une surabondance d'arénas au Québec et plus spécifiquement dans certaines régions dont la Beauce, ce qui devrait amener nos dirigeants gouvernementaux à émettre un moratoire sur la construction d'aréna au Québec.

La nécessité d'un moratoire, a précisé Luc Dumaine, s'explique par les difficultés financières que connaissent plusieurs arénas et afin d'éviter à certaines municipalités de commettre une erreur qui pourrait avoir des conséquences néfastes au niveau de la taxation de ses contribuables dans quelques années.



Une semaine normale de travail pour Luc Dumaine se réalise sur les heures régulières de bureau. "De cette façon, dit-il, je puis assurer une meilleure productivité pour l'aréna parce que tout en ayant moins d'activités sur place le jour, je suis en mesure de faire avancer plus rapidement certains dossiers."

FEUILLE DE ROUTE

● Aucune école du Québec ne dispense, à ce jour, de cours spécifiques pour devenir gérant d'aréna.

● Toutefois, l'association des arénas du Québec, dont en fait partie Luc Dumaine, travaille sur ce dossier afin de permettre l'élaboration d'un tel cours.

● Au Québec, l'on compte neuf régions distinctes regroupant dans l'association un peu plus de 250 gérants d'aréna sur une possibilité d'environ 325, dont près de 40 dans la seule région de Québec. Chacune des régions a son bureau de direction et élabore certains dossiers spécifiquement sur des questions touchant les arénas.

● À ces rencontres mensuelles l'on expose certains problèmes tant au niveau de l'administration que de la machinerie et un confrère voit à transmettre une solution qu'il a appliquée à l'aréna qu'il dirige.

● Une partie du travail de fin semaine à l'aréna de Sainte-Marie est effectué par des employés à temps partiel. La plupart sont des étudiants du secondaire au nombre d'une vingtaine. Le but d'une telle décision est d'assurer une continuité de plusieurs années et de permettre à ces étudiants d'apprendre à connaître le marché

du travail en équipe et en public.

● Au niveau des activités régulières l'on compte plus de 800 personnes, soit des jeunes et plus âgés qui pratiquent leur sport favori à l'aréna de Sainte-Marie: hockey mineur (220), patinage artistique (65), la ringuette (60), l'école de patin (74), un junior AA, et près de 30 équipes de hockey évoluant au niveau olympique dans différentes ligues.

● Il y a également des clubs sociaux qui patronnent des activités spéciales telles que: trois tournois provinciaux de hockey mineur (pee wee, bantam et midget), le déjeuner beauceron à l'érable, gala de lutte amateur, des spectacles, une exposition industrielle et commerciale, etc.

● Le budget d'opération annuel à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce est d'environ \$325,000. C'est de plus

en plus difficile de songer à un autofinancement d'un édifice public qui se doit de donner à la population en ce qui regarde tout particulièrement un aréna.

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes

- Examens de la vue
- Verre de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

ECOUTE TON CORPS



UTILISEZ-VOUS VOTRE SUBCONSCIENT?

Savez-vous que l'être humain en moyenne, n'est conscient que 10% du temps sur la terre? Ce qui veut dire que 90% du temps vous êtes inconscient de ce que vous dites, faites ou pensez. Cependant la partie de vous qui est inconsciente a tout de même un grand pouvoir. C'est ce que nous appelons le subconscient. Votre subconscient a la capacité de faire arriver tout ce que vous lui demandez. C'est comme un ordinateur. Il faut cependant bien le programmer, c'est-à-dire lui donner les bons ordres, car le subconscient ne fait pas la différence entre ce qui est bon ou ce qui est mauvais pour vous. Le subconscient capte tout ce que nos sens et nos pensées lui apportent. (Jusqu'à 10,000 messages par jour). Si vous avez souvent des pensées de peur, d'inquiétude ou de doute et qu'en plus vous écoutez ou regardez souvent des messages de peur (radio, télévision, journaux, etc.) c'est ce que votre vie deviendra, une vie de peurs.

Le subconscient comprend seulement les images et le moment présent. Si vous voulez bien l'utiliser, commencez à voir l'image de ce que vous désirez et à le voir comme si c'était déjà arrivé. Faites cela le plus souvent possible à tous les jours pendant au moins 33 jours et des miracles commenceront à arriver. Par contre, n'oubliez jamais que le subconscient s'occupe toujours du dernier message entendu. Si vous changez d'idée souvent, il ne saura plus ce que vous voulez vraiment. Il n'est pas nécessaire d'avoir tous les détails. Exemple: Vous ameriez avoir un nouveau travail. Demandez à votre superconscience (partie divine de l'être humain qui sait ce qui est bon pour vous) de dire à votre subconscient ce qui serait mieux et de votre côté, visualisez l'image que vous sautez de joie en annonçant à quelqu'un de "c'est" que vous avez trouvé l'emploi idéal pour vous, (sans avoir les détails). Regardez votre vie. Est-elle satisfaisante? Il n'en tient qu'à vous. Vous êtes la seule personne à pouvoir changer les messages donnés à votre subconscient. (Lise Bourbeau a mis sur pied un cours de 10 semaines appelé "ETC...". Pour plus de détails sur ce cours, vous êtes invité à assister gratuitement comme observateur à un cours de 3 heures le mercredi matin et mercredi soir au 2299, boul. du Versant-Nord (Centre pédagogique) entrée ouest, porte 2. Prière de réserver, s.v.p. à: Québec 683-2656 Montréal 1-800-361-3834

MANNEQUIN

Place Québec

VENTE RENDEZ-VOUS

PRIX INCROYABLES!

Groupe de JUPES RÉVERSIBLES ET "KILT" 79\$ et 89\$	Groupe de ROBES Valeurs jusqu'à 160\$ 29\$ à 49\$	Groupe de BLOUSES Valeurs jusqu'à 150\$ 29\$ à 49\$
Groupe de MANTEAUX (courts et longs) Valeurs jusqu'à 440\$ 49\$ à 89\$	Groupe de PANTALONS ET JUPES Valeurs jusqu'à 200\$ 19\$ à 49\$	Groupe de CHANDAILS Valeurs jusqu'à 200\$ 49\$ à 69\$



Toutes ventes finales • Aucune mise de côté



VENTE "RETRAITE"
TISSUS IMPORTÉS SEULEMENT

50%
de réduction sur tous les tissus en MAGASIN (sauf les doublures et les boutons)

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, côte de la Fabrique, Québec — Tél.: 692-2263

Heures d'affaires:

lun. - vend.: 9h30 à 17h, samedi: 9h30 à 16h

TOUTE VENTE FINALE

Profil de l'industrie du nautisme: \$500 millions de retombées en 1986



Le 1er salon nautique de la capitale est présenté au pavillon de l'Agriculture, Parc de l'exposition.

♦ La première exposition nautique de Québec se poursuit jusqu'à

Le promoteur de cette exposition, Pro Expo Inc., a regroupé une soixantaine d'exposants commerciaux et des services gouvernementaux dans le but d'aider les adeptes des sports nautiques à découvrir quelques nouveautés. À tout le moins, les visiteurs trouveront là une bonne occasion de meubler quelques heures de leur long hiver.

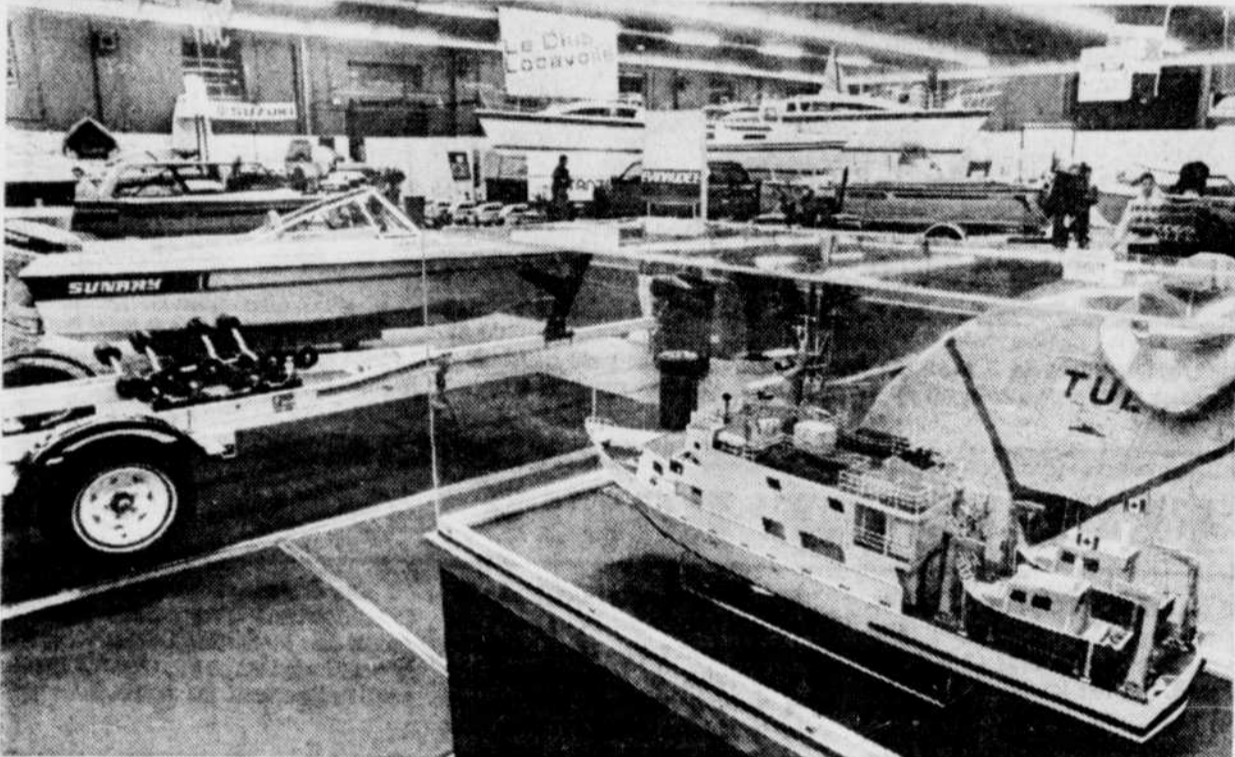
L'envergure de la foire et les prétentions du président de Pro Expo Inc., M. Gaétan Marcoux, pour son exposition de Québec sont évidemment beaucoup plus modestes. L'événement a quand même réussi à réunir assez d'exposants pour susciter quelque intérêt.

Le salon sera ouvert aujourd'hui encore, jusqu'à 18h. Le prix d'entrée est de \$4, les étudiants et personnes de l'Âge d'or paieront \$3 tandis que l'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans.

Textes de **Marc LESTAGE**



18h, aujourd'hui, au pavillon de l'Agriculture, Parc de l'exposition, à Québec.



Une soixantaine d'exposants commerciaux et des services gouvernementaux se sont réunis dans le but d'aider les adeptes des sports nautiques à découvrir quelques nouveautés.

Après quelques années au cours desquelles les sports de la voile semblaient occuper toute la place, l'industrie québécoise du nautisme profite actuellement d'une poussée de croissance soutenue qui s'explique par la popularité des embarcations à moteur.

C'est l'analyse que fait M. Denis Gravel, conseiller en développement du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Ce professionnel a été témoin de tous les efforts, tentatives et échecs de ce secteur industriel fort important, dans la structure manufacturière du Québec, durant la dernière décennie.

Il a aussi favorisé la création de l'Association québécoise des industriels du nautisme, le groupe chargé de la promotion de cette industrie. Denis Gravel dit "regretter que la plupart des gens perçoivent le nautisme uniquement comme un sport de privilège réservé à une petite élite".

"Ces gens existent", reconnaissent les porte-parole de l'association, mais ce ne sont pas seulement eux qui permettent l'existence de 70 entreprises de fabrication d'embarcations employant 1,500 personnes au Québec.

Des chiffres

Selon les données de l'association industrielle canadienne Allied Boating, la pratique du canotage, du ski nautique, de la plongée, de la pêche et de la randonnée en embarcations à moteur ou à voile génèrent pour \$2.5 milliards d'activité au pays.

On estime que 40 pour 100 de l'activité nautique se déroule en

Ontario où la structure d'accueil est mieux développée et le climat plus favorable. Il en reste toute de même 22 pour 100 au Québec, soit pour \$500 millions, et 14 pour 100 en Colombie-Britannique.

Industrie québécoise

Le Québec compte trois principaux centres industriels de fabrication d'embarcations.

Le plus important, situé dans la région de Princeville, est dominé par la présence du Groupe Espadon-Peterboro nouvellement inscrit en bourse. Espadon-Peterboro emploie 500 personnes et réalise des ventes pour \$25 millions. Il produit une gamme de pontons et d'embarcations motorisées pour la pêche et le loisir.

Plusieurs autres fabricants existent dans la même région (Altra et Princefibi) qui compte une main-d'oeuvre qualifiée dans le traitement de la fibre de verre.

La région de la Mauricie abrite deux fabricants majeurs. Il s'agit de Doral, de Grand-Mère, qui offre une gamme d'embarcations à moteur de 15 à 25 pieds, et Moise Cadorette, autrefois de Saint-Jean-des-Piles.

La région de Montréal compte par ailleurs plusieurs usines, dont Thundercraft, un fabricant de bateaux à moteur de Lachute, Pelican, le fabricant de pédalo réputé de Laval, ainsi que Voiliers Mirage, de Dorion.

Restructuration

Du côté des fabricants de voiliers, on a assisté, l'année dernière, à d'importants changements, au niveau de l'industrie.

Les fabricants de dériveurs (Bombardier et Mistral) ont subi un

effritement de leur marché par suite de la popularité grandissante de la planche à voile.

Concrètement, cela a entraîné la dislocation de ces groupes de production. Il s'ensuit que la gamme des dériveurs Bombardier est maintenant distribuée par une entreprise ontarienne, tandis que Mistral a fermé son usine de Lac-Mégantic et formé une association avec d'autres fabricants.

Les nouveaux associés de Mistral sont Camoplast (ancien Bombardier), Tanzer (faillite en 1986) et Sonic (dont l'usine a été détruite par les flammes et reconstruite l'an dernier) pour former un nouveau groupe tout neuf de fabrication et de vente des produits Bombardier, Tanzer, Sonic et Mistral.

Quant au secteur de la planche à voile, il semble que le niveau des ventes a plafonné l'an dernier à 25,000 et que le secteur devra apprendre à composer avec un marché sans cesse moins important, comme c'est le cas en Europe depuis trois ou quatre ans, explique M. Denis Gravel, conseiller du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Le Québec comptait autrefois deux fabricants de planche. Il n'en subsiste plus qu'un, soit LPA Plastique, de Mansonville.

Accessoires

Du côté des accessoires, l'industrie regrette la fermeture de l'usine de fabrication de vêtements de flottaison Tapatco, de Ayers Cliff, récemment. On se réjouit cependant du maintien de quelques petites usines de fabrication de vêtements isothermiques, populaires auprès des amateurs de planche à voile notamment.

Enfin, M. Denis Gravel croit légitime de donner un bon coup de chapeau à la Voilerie Saintonge, de Québec, pour la place importante qu'elle s'est taillée dans le domaine de la voilerie au Québec, en intégrant les techniques les plus modernes de conception et de fabrication à ses ateliers de Québec et de Montréal.

Il faut aussi reconnaître l'initiative d'un tout petit fabricant d'embarcations à moteur de Henriville (Lucat Marine) qui a conçu un design authentiquement québécois pour sa gamme de modèles plutôt que de copier les modèles populaires aux États-Unis, comme on l'a fait dans bien des cas, explique M. Gravel.



Le salon sera ouvert aujourd'hui encore, jusqu'à 18h.

À Valcartier, les militaires ont participé à des Jeux d'hiver hors de l'ordinaire

♦ Pendant deux jours, près de 2,100 militaires du 5e Groupe-Brigade du Canada ont participé à des Jeux d'hiver à la base de Valcartier. Les jeux, obligatoires pour tous les membres incluant le 2e Bataillon et le Royal Canadian Regiment de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, comprenaient neuf disciplines dont le montage de tentes, la souche à la corde, la course de brancardiers, la natation avec matelas pneumatique,

le soccer en mukluks (bottes de style militaire) et la course des grades.

par François ROY

Les jeux se sont déroulés à divers endroits de la base et Bonhomme Carnaval ainsi que les duchesses et les directeurs y étaient présents jeudi. Fanions, trophées et médailles ont évidemment été

décernés aux vainqueurs de chaque discipline au terme de ces compétitions qui existent depuis quatre ans. Les objectifs principaux, comme le soulignait la capitaine Marie-Josée Chappelaine, officier des relations publiques du 5e Groupe-Brigade, étaient d'accroître l'importance de l'entraînement physique dans les unités et de promouvoir l'intérêt des membres de la brigade au conditionnement physique.



Ces vaillants titans auraient probablement pu, avec toute cette énergie au souque à la corde, tirer un char d'assaut.



Après avoir couru d'un point à un autre, les militaires devaient procéder au montage des tentes près de l'aréna dans le plus court délai possible.



Des militaires étaient emportés ici dans une course en raquettes de cinq kilomètres.

DOSSIERS

Un phénomène dangereux qui arrive chez nous Alerte au tabac sans fumée

Il fallait s'y attendre. Confrontées à la montée des campagnes antifumeurs, les multinationales du tabac ont diversifié leur marché. Voici que le tabac à chiquer et à priser, tombé depuis longtemps en désuétude, revient en force chez nos voisins du sud. Le phénomène est à nos portes et le monde médical lance un cri d'alarme: danger! Lise Lachance nous parle de cette nouvelle menace tandis que Michel Kenedi, de l'AFP, trace un bilan de la lutte antitabagisme aux Etats-Unis.

♦ Cri d'alarme du monde médical: Le "tabac sans fumée" (la chique et la prise) n'est pas sans danger! Il présente une simple alternative et non une solution au tabagisme.



par
LISE LACHANCE

Cet avertissement est d'autant plus pertinent que le tabac à chiquer fait présentement des ravages chez nos voisins du sud.

Comme le Canada finit toujours par éternuer lorsque les Etats-Unis ont le rhume, le danger nous guette. D'ailleurs, sans tambour ni trompette, il a commencé à traverser la frontière.

Hausse spectaculaire

Depuis 1978, la vente de tabac à chiquer a connu une hausse spectaculaire aux Etats-Unis, passant de 23 millions de livres à 39 millions en 1984, soit une augmentation de 70 pour 100. Chiffre d'affaires: près d'un milliard de dollars par an.

Cette progression continue, l'industrie du tabac profitant du mouvement de désaffection à l'égard de la cigarette et misant, dans ce qu'elle présente comme "une alternative", sur les idoles des jeunes. Toute la publicité repose, en effet, sur des pilotes de courses automobiles et sur des vedettes de baseball, associant du même coup "tabac sans fumée" à bonne forme physique. Ces athlètes prêtent leur gabarit pour vanter ce "tabac qu'on peut fumer tout en pratiquant son sport favori".

Douze millions d'Américains se sont remis à chiquer, pratique qui était tombée en désuétude depuis bien des lustres. Un utilisateur sur quatre a moins de 21 ans. Dans certaines écoles, le pourcentage de garçons qui s'adonnent régulièrement au tabac sans fumée dépasse celui des habitués de la cigarette.

Cancer

Ces adeptes se mettent dans la bouche, généralement entre la gencive et la joue ou la lèvre, une pincée de tabac finement broyé, humidifié et parfumé au menthol, genre Skoal Bandit. La consommation commence en douce mais la dépendance se crée rapidement à cause de la nicotine.

Cette substance, qui augmente la pression sanguine, le rythme cardiaque et la présence de certains lipides dans le sang, n'est d'ailleurs pas la seule composante du tabac à chiquer. A elle s'ajoutent des métaux lourds comme le plomb, le cadmium, et cela en quantité suffisante pour nuire au fœtus.

Plusieurs nitrosamines s'y retrouvent également, parmi lesquelles la NNK, un cancérigène beaucoup plus puissant que le produit utilisé en laboratoire (la diméthylnitrosamine) pour déclencher le cancer chez les rats.

Et voilà, lancé, ce petit mot de six lettres aux allures d'épouvantail.

Les études épidémiologiques associent formellement le tabac sans fumée aux cancers buccaux. De 90 à 100 pour cent des Américains atteints d'un cancer de la joue et de la gencive sont ou ont été des consommateurs de tabac à chiquer. Le cancer se développe à l'endroit précis où le tabac est placé dans la bouche.

Ce fait a éclaté comme une bombe lorsque la première victime de Skoal Bandit, un jeune de 18 ans qui venait d'être élu meilleur athlète de sa classe, Sean Marsee, est décédé d'un cancer de la bouche, en dépit de l'ablation successive de parties de la langue, de la gorge et de la mâchoire. Ses parents ont traîné le fabricant devant les tribunaux. Le jugement n'a pas encore été rendu.

Ce qui apparaît dans la bouche, au départ, ce sont des leucoplasies, c'est-à-dire des lésions blanchâ-

tres considérées comme pré-cancéreuses. Des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estiment que de 2 à 18 pour 100 des leucoplasies deviennent malignes et que ces cancers engendrent presque tous des métastases.

Le tabac à chiquer déchausse aussi les dents, rendant celles-ci beaucoup plus sensibles au froid, à la chaleur et aux méfaits du sucre. En outre, sa concentration élevée en sodium et sa nicotine sont causes d'hypertension chez ses habitués.

Opposition

On comprend la levée de boucliers de plusieurs milieux américains. Pour tenter de limiter les dégâts, cinq Etats ont légiféré, en 1985, pour imposer au tabac sans fumée des taxes d'accises équivalentes à celles qui frappent les cigarettes.

Au niveau fédéral, Reagan a présenté un projet de loi visant à interdire toute publicité électronique sur cette substance revenue à la mode. En ce qui concerne la publicité écrite, le projet prévoit l'insertion d'un avertissement quant aux dangers pour la santé. Le même avertissement doit se retrouver sur les emballages de tabac sans fumée.

Au Canada

L'épée de Damoclès suspendue au-dessus du Canada est difficilement imaginable. Si la vague du tabac à chiquer se met à déferler sur le pays, la situation sera encore plus dramatique qu'aux Etats-Unis.

Le ministre fédéral de la Santé, Jake Epp, en a été prévenu l'été dernier par le président du Environmental Health Committee de l'Association médicale de la Saskatchewan, le Dr C. Stuart Houston. Le médecin reprenait les données d'un texte du directeur du département de la santé dentaire du Massachusetts, le Dr Gregory N. Connolly, envoyé pour publication dans la revue du Conseil canadien sur le tabac et la santé, *Smoking and Health Update/Tabac et santé*.

De quoi s'agit-il? Des chercheurs américains ont comparé les niveaux des substances hautement cancérigènes que sont les nitrosamines dans les tabacs sans fumée de six pays. Leurs conclusions, publiées dans le *Journal of Agriculture and Food Chemistry* des Etats-Unis, sont troublantes: Le tabac sans fumée vendu au Canada est de très loin celui dont les concentrations de nitrosamines cancérigènes sont les plus fortes.

Les deux tabacs disponibles sur le marché canadien avaient des teneurs de nitrosamines de l'ordre de 240,000 et de 228,400 parties par milliard, soit huit fois plus que les produits achetés aux Etats-Unis... et 60 fois plus que ceux de la Suède!

Pour pouvoir apprécier à leur juste valeur ce que représentent des centaines de milliers de parties de nitrosamines par milliard, précisons que le ministère américain de l'Agriculture, ainsi que l'Administration des aliments et drogues des Etats-Unis, interdisent la vente de bière et de bacon dont la concentration en nitrosamines est supérieure à 10 parties!

Les spécialistes attribuent ce haut niveau dans les deux marques vendues au Canada au fait qu'elles sont importées des Etats-Unis, donc soumises à un long délai entre leur production et leur présence sur les tablettes des marchands.

Gregory Connolly, connu chez nos voisins du sud pour sa lutte contre les méfaits du tabac sans fumée, formule donc deux recommandations à l'endroit du Canada:

1— La fixation de limites strictes en ce qui concerne le niveau admissible de nitrosamines dans le tabac sans fumée importé au pays;

2— l'adoption de mesures pour que tous les produits du tabac soient placés sur le même pied et soumis aux mêmes normes.

Ainsi, précise le responsable du Massachusetts, le Canada pourrait prévenir ce que les Etats-Unis n'ont pu empêcher.



Il ne suffit plus d'"écraser" pour se protéger des méfaits du tabac. La prise et la chique, qui reviennent en force, menacent aussi la santé.

Etats-Unis: les non-fumeurs accentuent leur contre-attaque

♦ CHICAGO (AFP) - La campagne anti-tabac, déjà extrêmement active aux Etats-Unis, a pris un nouveau tournant avec la décision d'une entreprise de Chicago (Illinois) d'obliger ses employés à cesser de fumer, même chez eux.

par Michel KENEDI

Le puissant lobby du tabac a dénoncé mercredi cette mesure, qualifiée d'"invasion de la vie privée" et de "retour au XIXème siècle" dans les



Aux Etats-Unis, les non-fumeurs marquent des points.

relations entre employeurs et employés. "Qu'est-ce qui va suivre, s'est demandé pour sa part un employé, l'interdiction des relations sexuelles?"

USG, une société qui fabrique des produits acoustiques, fera passer des examens à tous ses employés "du simple salarié au directeur". "Nous saurons alors si certains fument encore. Si c'est le cas, nous n'aurons pas d'autre choix que de nous en séparer", avertit un porte-parole. Selon les juristes, la société aura du mal, légalement, à faire appliquer cette interdiction hors des lieux de travail.

Cette mesure intervient alors que les activistes anti-tabac sont en pleine offensive sur deux fronts aux Etats-Unis: l'interdiction totale de la publicité pour le tabac et la protection des "fumeurs involontaires", les personnes contaminées par les fumeurs. Le premier combat se livre au Congrès face aux agences de publicité pour lesquelles les fabricants de cigarettes représentent plus de \$2 milliards de chiffre d'affaires. Le second est livré à l'échelon local, dans les entreprises et les lieux publics.

Au Congrès, les ennemis du tabac veulent interdire totalement la publicité (déjà prohibée sur les ondes) et la promotion des marques de cigarettes pour "dire aux jeunes que fumer n'est pas prestigieux et n'aide pas à vivre longtemps et de façon athlétique". Mais le lobby du tabac reste confiant sur ce point, estimant que ses arguments en faveur de la liberté d'expression et commerciale, chère aux Etats-Unis, vont prévaloir.

En revanche, ses représentants s'inquiètent d'une augmentation de la taxe sur les cigarettes que proposent les parlementaires anti-tabac. Celle-ci pourrait ainsi doubler, passant de 16 à 32 cents par paquet, et cela entraînerait immédiatement une baisse des ventes selon les experts.

Fumeurs involontaires

Parallèlement, les non-fumeurs menent à l'échelon local une campagne pour limiter le nombre d'endroits où fumer est permis. Leurs arguments ont été sérieusement renforcés à la fin de l'année dernière par la publication du premier rapport du chef des services de santé des Etats-Unis (Surgeon General) selon lequel les "fumeurs involontaires" -notamment les femmes de fumeurs- courent des risques pour leur santé et sont vulnérables au cancer du poumon.

Résultat de ces actions, le droit de fumer est souvent limité à une seule pièce dans les entreprises, les restaurants multiplient les sections non-fumeur et une campagne active est menée pour qu'il soit totalement interdit de fumer à bord des avions des lignes intérieures américaines.

Après des années de campagne intensive contre le tabac, la proportion des fumeurs américains est tombée de 42 pour 100 à 30 pour 100 de la population adulte en dix ans, selon la Fondation du Cancer. Cela représente encore quelque 53 millions de personnes et 320,000 décès par an sont imputés au tabac dont 83 pour 100 de tous les cancers du poumon.

Selon une étude mise en avant par les opposants au tabac, 85 pour 100 des fumeurs américains souhaiteraient arrêter.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Le ski pour les sportifs disciplinés

"Les fervents de la descente rapide ("down hill") sont dangereux et n'ont plus leur place sur les pistes", a déclaré le juge Raymond Bernier, président de la Régie de la santé et de la sécurité dans les sports du Québec, lors de l'inauguration de la semaine nationale du ski qui se termine demain. On ne peut que l'approuver avec des statistiques qui révèlent que les fous de la vitesse excessive sont à l'origine de la moitié des accidents dans cette discipline.



par Vianney DUCHESNE

Les stations de ski du Québec, au cours de la dernière année, ont été le théâtre d'une dizaine d'accidents très graves qui ont causé la mort de cinq skieurs âgés de 18 à 24 ans; 8,500 skieurs alpins surtout âgés entre 5 et 19 ans ont subi des blessures durant ce temps et la moitié d'entre eux ont été hospitalisés. Certains demeurent sérieusement handicapés pour s'être laissés emporter par la grisierie d'une descente sans retenue ou, ce qui est encore plus cruel, parce que des skieurs ou des skieuses sans contrôle de leur vitesse n'ont pu les éviter.

Des études permettent d'évaluer à environ 15 pour 100 le nombre d'adeptes de la vitesse folle et des risques démesurés. La majorité d'entre eux avoue que la limite de la vitesse leur enlève le plaisir de skier. Ce pourcentage correspond aux habitudes de conduite automobile chez les jeunes. Il y a donc là une fourchette de citoyens à qui on doit enseigner le respect d'autrui. De gré ou de force!

On ne peut laisser une minorité mettre la vie, ou la qualité de la vie, des autres en péril alors que 94 pour 100 des amateurs de ski considèrent que les règlements sont essentiels pour la sécurité et que 83 pour 100 s'attendent justement à une intervention pour les protéger des skieurs imprudents. Le Québec compte 700,000 amateurs de ski et le nombre grandit toujours avec le tiers des stations canadiennes ici et l'attrait de nos montagnes chez nos voisins. Il s'agit donc d'une véritable industrie à préserver.

•••

L'Etat a mis de l'avant une politique québécoise pour le ski alpin en 1983 qui a entraîné des investissements de quelque \$200 millions depuis dans l'amélioration de l'équipement des centres. L'impact économique de ce sport à l'échelle canadienne dépasse facilement les \$5 milliards par année, une manne dont la province n'a pas fini de tirer partie si on sait préserver la sécurité sur les pistes.

Les organismes impliqués dans la pratique de ce sport ont uni leurs efforts, au cours de la semaine, pour sensibiliser les skieurs aux dangers de la descente rapide et aux avantages d'une bonne technique de virage. Il faudrait arriver à convaincre tous les débutants de suivre d'abord un cours avant de se lancer à l'assaut de pentes qu'ils ne connaissent même pas. On se ficherait alors peut-être moins des panneaux de signalisation uniformes et inspirés du code de la route qu'on a commencé à installer en 1985.

Le support des parents, premiers pourvoyeurs, est essentiel. Le respect des autres s'apprend d'abord à la maison. Ils ont la responsabilité aussi de recommander la prudence à leurs enfants et de ne pas tenter d'imiter les prouesses d'experts admirées au petit écran. Leur abdicacion justifiera une intervention coercitive qu'il serait préférable d'éviter.

Un tribunal de la Colombie Britannique a condamné un skieur à sept jours d'emprisonnement, à l'interdiction de skier pendant un an et à 200 heures de travaux communautaires parce qu'il a blessé un patrouilleur en dévalant une pente en vitesse incontrôlée. Le juge Bernier menace de s'inspirer de cette cause pour inciter le Procureur général du Québec à poursuivre lui aussi les adeptes de la descente rapide en vertu du code criminel.

Le ministère de la Justice a été saisi d'une requête pour accorder aux 2,000 patrouilleurs des pentes québécoises le droit d'imposer des amendes allant jusqu'à \$200 par jour aux skieurs qui s'aventurent dans les pistes fermées. Pour le moment ils se contentent de confisquer, avec l'accord des propriétaires de stations, les billets de remontée mécanique à ceux qui se conduisent dangereusement. Il ne sera pas nécessaire de faire appel à la contrainte si les irréductibles veulent comprendre le bon sens.



REVUE DE PRESSE

Le gouvernement des scandales



par Guy RONDEAU de la Presse Canadienne

L'affaire Oerlikon suscite de telles interrogations qu'une enquête judiciaire publique s'impose, affirment les journaux au lendemain de transactions spéculatives effectuées sur un terrain vacant à St-Jean-sur-Richelieu. En onze jours, le prix du terrain, acquis par la compagnie Oerlikon Aérospatiale, a triplé passant de \$800,000 à près de \$3 millions. Le premier ministre Mulroney a réclamé de la Gendarmerie Royale qu'elle mène une enquête en même temps qu'il exigeait la démission du ministre d'Etat aux Transports, M. André Bissonnette, qui représente la circonscription de St-Jean aux Communes.

Dans LE DEVOIR, Paul-André Comeau s'interroge sur l'a-propos de confier une telle enquête à la Gendarmerie Royale. Devant l'importance de cette affaire, en raison de l'implication présumée d'un ministre, il faut de toute évidence faire appel à un magistrat d'un tribunal supérieur. Seul un juge peut obliger les témoins à répondre aux questions fondamentales et exiger la production de tous les documents pertinents.

Comeau ajoute qu'en régime démocratique, seule une telle forme de procédure quasi-judiciaire permet vraiment aux citoyens de mesurer et d'apprécier l'ampleur des erreurs reprochées au gouvernement.

THE GAZETTE réclame aussi une enquête publique sur l'affaire. Une seule enquête policière, qui est nécessairement confidentielle, ne peut répondre à toutes les questions qui se posent. Même si l'enquête de la GRC conduit à des accusations criminelles, la population continuera de se demander si on lui a fourni toute l'information pertinente.

Le journal anglophone souligne aussi que les électeurs ont le droit de savoir pourquoi un ministre est congédié. Une enquête publique est le forum tout désigné pour faire toute la lumière.

Marc Laurendeau, de LA PRESSE, croit que M. Mulroney devra sans doute mettre sur pied un mécanisme quasi-judiciaire impartial pour clarifier l'affaire.

Qu'est-ce qui a pu, en quelques jours, faire grimper le prix à presque \$3 millions? Une prémonition, sinon une connaissance réelle des intentions du gouvernement Mulroney et d'Oerlikon.

Personne, dit Laurendeau, ne saurait blâmer le ministre Bissonnette d'avoir lutté farouchement pour que le contrat de défense accordé à la firme suisse, créateur de 300 emplois, bénéficie à sa circonscription. En cela, il n'aurait fait que son devoir de député. L'enquête devra cependant démontrer s'il a tellement donné préséance à ce rôle qu'il a fait profiter certains commettants de son secret ministériel.

Un collègue de Laurendeau, Michel Roy, est d'avis que si l'examen en cours devait montrer que l'affaire des transactions spéculatives n'est qu'un aspect d'une opération plus étendue, il faudrait alors envisager l'institution d'une

enquête publique. En tout cas, il est indispensable que le gouvernement fasse connaître publiquement les conclusions de l'enquête policière.

Roy dit qu'il faut surtout souhaiter que le premier ministre se montre rigoureusement vigilant dans la conduite des affaires publiques et à l'égard du comportement de ses collaborateurs. Les élus ne devraient jamais perdre de vue que le pouvoir ne leur est pas donné mais seulement délégué par le peuple, pour servir le peuple.

Dans LA TRIBUNE de Sherbrooke, Roch Bilodeau se réjouit de la réaction du premier ministre Mulroney qui a été plus heureuse que dans les cas précédents, notamment celui de Sinclair Stevens.

Le ministre Bissonnette a-t-il utilisé sa position et ses informations privilégiées pour en faire profiter des spéculateurs? L'enquête de la GRC répondra à cette interrogation, poursuit Bilodeau, mais il faut féliciter le chef conservateur d'avoir agi immédiatement face à des circonstances douteuses.

Pour Pierre Tremblay, du DROIT d'Ottawa-Hull, il est impérieux de savoir pourquoi le premier ministre a exigé la démission du ministre Bissonnette. Pour justifier son silence, il ne suffit pas de se réfugier derrière l'enquête policière. Celle-ci établira s'il y a eu contrevention criminelle ou autre. Le Parlement doit savoir si le ministre démis a brisé une règle politique tellement cardinale que cela justifie son renvoi, et laquelle.

Sylvio Saint-Amant, du NOUVELLISTE de Trois-Rivières, croit que le chef conservateur subira

les contrecoups de cette affaire qui éclabousse son parti une autre fois.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Mulroney a réalisé d'excellentes choses, notamment au plan économique. Mais, par ailleurs, son image n'a cessé de se dégrader.

Saint-Amant rappelle que le Parti conservateur s'était présenté devant le peuple comme le symbole de l'honnêteté et de l'intégrité.

Mulroney, le grand justicier d'hier, est aujourd'hui dans ses petits souliers même si, personnellement, il n'est pas responsable de la conduite de ses ministres.

Quant à Carol Neron, du QUOTIDIEN de Chicoutimi, il fait remarquer que Brian Mulroney doit méditer plus que jamais sur la solitude du pouvoir et la difficulté de relever adéquatement l'un des plus lourds défis qui soit, c'est-à-dire diriger un pays. Mais quel est le véritable problème de Mulroney? se demande Neron. A-t-il perdu le contrôle de son état-major? Quel Dieu sarcastique pousse des ministres, au demeurant conscients des risques qu'ils encourrent et de leurs responsabilités devant le peuple canadien, à se mettre les pieds dans les plats de manière aussi malhabile?

Si les conservateurs n'existaient pas dans leur version actuelle, il faudrait les inventer, écrit Neron.

En supposant le pire, affirme Valère Audy, dans LA VOIX DE L'EST de Granby, le gouvernement souffrira sans doute davantage de la mauvaise publicité de cette affaire que de la perte du ministre Bissonnette qui n'est pas un pilier du parti au Québec.

LETRE OUVERTE À LA MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Serez-vous avec ou contre les artistes, Mme Bacon?

par Serge TURGEON

(...) Aujourd'hui, huit mois après la tenue de cette commission parlementaire (sur le statut juridique de l'artiste) et après que vous nous eussiez soulevés d'espoir, on retrouve dans vos propos beaucoup trop d'ambiguïtés. Vous déclarez en effet à La Presse (le 3 janvier) que le Conseil des ministres venait d'approuver un "énoncé d'orientation" sur le statut de l'artiste et du créateur suivant lequel vous créez encore comité sur comité.

Pour quoi faire? Pour examiner les 60 programmes actuels de votre ministère et voir si on ne pourrait pas trouver la des ouvertures à court terme en matière de santé et sécurité au travail, de fiscalité, etc., etc. Quant au projet de loi comme tel, Madame la ministre, vous dites que vous n'êtes pas encore prête à légiférer pour donner à l'Union des artistes ce qu'elle demande.

Mais que demande donc tant l'Union des artistes? Aucun privilège, Madame! Aucun traitement de faveur! Tout simplement: une loi, nécessaire et fondamentale! Que la reconnaissance de droits, et

rien d'autre, pour qu'enfin on sorte l'artiste-interprète (le comédien(ne), le chanteur(teuse), le danseur (seuse), le ou la mannequin, l'annonceur) des dépendances qui le contraignent inutilement et qu'on en fasse un citoyen-à-part-entière ayant un statut reconnu qui lui permette de vivre un peu décemment.

Depuis mai dernier, et jusqu'à ce jour, nous avions cru comprendre de votre gouvernement qu'il y avait manifestement une volonté politique de faire disparaître toute confusion, toute ambiguïté quant au vide juridique devant lequel nous nous sommes toujours trouvés et qui a fait trop souvent de plusieurs d'entre nous des êtres amers parce que désemparés.

Aujourd'hui, il nous apparaît bien clair qu'à un certain niveau de décision, volonté et courage ne sont pas synonymes. Alors que nous croyions encore à vos élan prometteurs, voici qu'on essaie de nous diviser et de nous endormir avec des réformettes de programmes, qui n'ont jusqu'à maintenant engendré que désordre et confusion.

Ne prenons qu'un exemple: santé et sécurité au travail pour nos camarades danseurs! Tres

biens! Mais c'est loin de régler tous leurs problèmes. Quelle protection leur assurez-vous quand ils sont pigistes, en santé, et qu'ils ne sont pas blessés?

Ce que l'UDA a toujours clairement dit, et c'est le mandat que nos membres nous ont donné, c'est ce que nous voulions une loi qui mette fin une fois pour toutes à des années et à des vies d'angoisse, d'incertitude, d'insécurité hélas bien inutiles, et qui ne sont guère créatrices.

Ras-le-bol de tout cela! Désormais, nous vous disons, Madame la ministre, que nous avons le droit de vivre dignement de ce que nous sommes et de ce que nous produisons. Finis les accommodements et les demi-mesures!

Les artistes, Madame Bacon, et en particulier les artistes-interprètes que je représente, sont déterminés à aller jusqu'au bout de leurs revendications légitimes. Le temps est venu de passer aux actes francs. Cessons de louvoyer.

Comment pourriez-vous expliquer à la population d'abord qu'il est normal et dans l'intérêt du Québec que ses artistes, parce qu'ils sont des pigistes, soient les seuls

citoyens de cette société à ne pas avoir de régime de travail? A n'avoir aucune protection légitime en matière de travail?

Comment expliquerez-vous cela ensuite à ceux que vous êtes censée représenter au nom de cette société? Direz-vous que les artistes ne sont qu'une poignée d'individus et qu'ils ne valent pas la peine qu'on chambarde (si chambardement il y a) lois et règlements pour eux? On vous a déjà pourtant connue plus engagée et plus solidaire envers d'autres minorités.

L'heure est grave pour nous, Madame Bacon. Et pour vous. C'est la mobilisation dans le milieu. Et elle sera totale. Nous irons jusqu'au bout, dans le respect et la dignité de ce que nous sommes, pour l'obtention d'une loi — et rien de moins — sur le statut de l'artiste-interprète pigiste.

Quand, en 1974, nos amis agriculteurs, qui ont pourtant obtenu du gouvernement Bourassa de l'époque la reconnaissance professionnelle de ce qu'ils sont et par le fait même une loi semblable à celle que nous exigeons, sont montés à Québec pour défendre leur cause et dire leur indignation et leur détermination, je vous rappelle,

avec tout le respect que j'ai pour vous et votre poste, qu'ils sont montés non pas contre leur ministre, mais avec et derrière lui. Normand Toupin était l'un des leurs, et ses intérêts étaient les leurs. C'était clair. Et ce fut leur victoire.

S'il nous faut aujourd'hui sortir de nos théâtres, de nos studios, de nos ateliers et descendre dans la rue pour monter jusqu'à vous, nous le ferons. Serez-vous alors avec ou contre nous?

Ce dont nous avons besoin, Madame la ministre, c'est d'un interlocuteur ou d'une interlocutrice capable de comprendre ce que nous sommes et capable de le défendre auprès de ceux pour qui la culture et ceux qui la représentent sont des marginaux, ces pauvres... du système.

La culture, Madame Bacon, devons-nous une fois de plus vous le rappeler, c'est aussi important que la santé et l'éducation. Je dirais même, au risque de vous étonner, que ça l'est davantage. Parce que la culture, c'est aussi notre façon de nous soigner et de nous éduquer, c'est notre façon d'être à nous, c'est notre façon de parler à nous, c'est notre façon de vivre à nous.

c'est notre façon de penser et, plus encore, notre façon de juger. Et les artistes, c'est la matière première de ce qu'est cette société et de ce qu'elle veut être. Et croyez-moi, chère madame, les artistes ne se prennent que pour ce qu'ils sont.

Voilà pourquoi nous disons que la responsabilité première d'un ministre des Affaires culturelles, c'est d'être convaincu de son rôle, capital, de son devoir et de ses obligations. Non pas envers une poignée de quéteux, mais face à la collectivité.

Si pour vous la culture n'est pas un service essentiel, si pour vous il n'y a pas d'urgence à vous battre pour la reconnaissance et l'affirmation de ce que nous sommes, alors... démissionnez donc. Si, au contraire, vous êtes en poste pour y rester, comme vous le dites vous-même, cessez de nous laisser à penser que la politique n'a plus le dessus sur les affaires... culturelles.

Dans l'attente d'un statut et d'une véritable politique culturelle...

★ Serge Turgeon est le président de l'Union des artistes du Québec.

VOTRE PAGE

RENDEZ-VOUS 87

Grossière indécence

Lorsque Me Marcel Aubut a proclamé que Rendez-Vous 87 était destiné à toutes les couches de la société, je n'ai même pas sourcilé; oh, un simple ricanement un peu amer car, tout compte fait, cette grossièreté était prévisible. En effet, une telle insolence ne peut être l'apanage que des bien-nantis et maître Aubut, de par sa qualité

d'avocat établi, peut se permettre de bomber le torse devant les plébiens que nous sommes; c'est de bonne guerre. Par conséquent rien de vraiment scandaleux.

L'indignation commence à pointer lorsque le célèbre homme de loi ose aller jusqu'à quémander une subvention à même les goussets des contribuables. Là c'est

pusher un peu trop loin l'insolence. Néanmoins nous étions tous persuadés que l'outrecuidant personnage se ferait rabrouer sans ménagement. Que non! On lui en offre une et une belle! De quoi faire la joie des compagnies de bière, premières bénéficiaires de ces largesses. Mais, encore là on ne peut jeter la pierre à Marcel Aubut car lorsque l'on a une société de poissons dirigée par un gouvernement de vautours, on peut bien se permettre un acte pareil. Il a, somme toute, parfaitement raison. Bon point pour lui! Cependant il y a une chose que l'on ne peut digérer, quelle que soit la médecine utilisée: le choix d'un chanteur anglophone, si talentueux soit-il, pour la composition et l'interprétation de la chanson-thème de Rendez-Vous 87. Me Aubut, de par sa qualité d'avocat, devrait savoir que la grossière indécence constitue un acte criminel. Ici, il y a crime contre la fierté des habitants de la ville de Québec. En utilisant la langue de nos asservisseurs, on fait preuve, une fois de plus, de notre état chronique de colonisés, encourageant ainsi les étrangers à venir nous rire au nez. (...)

Jacques Bélanger Québec



Un goût amer

Au moment d'écrire ces lettres, j'ai encore en mémoire les propos de M. Marcel Aubut, président des Nordiques de Québec, qui décidait d'interdire indéfiniment toute participation de son club de hockey contre une équipe russe.

Et ce à cause du geste écoeurant de la Russie qui avait descendu un avion civil coréen, causant la mort de centaines d'innocents.

La presse était suspendue à ses lèvres. On buvait ses paroles: un homme si prestigieux qui faisait non pas une déclaration symbolique, mais un geste énergique pour démontrer le dégoût d'une foule de gens face à des actes aussi dégoûtants que gratuits.

Tout le monde l'appuyait et M. Aubut en retirait encore une fois du capital politique dans sa montée vers ses visées personnelles (que peu de gens ignorent).

Les mois ont passé. M. Aubut, toujours aussi épris de cette drogue d'être remarqué, décide de faire de la partie

d'étoiles de la Ligue Nationale de Hockey contre... les Russes.

Mieux vaut en rire! Non seulement invite-t-il les "gros méchants Russes" d'antan à venir se payer une semaine de super-luxe, mais encore demande-t-il des gros sous (lire millions) à tous et chacun, avec le doigt et la diplomatie d'un chien dans un jeu de quilles.

Si un tel Rendez-Vous avait été planifié par une autre personne ou un autre organisme, le tout aurait sûrement dégagé un goût moins amer car, il faut l'avouer, la qualité des spectacles sera exceptionnelle. Mais quand je vois que tout ce déploiement d'origine de M. Aubut, je n'y vois qu'un gros pétard pour que projecteurs et micros s'orientent vers lui qui fait fi de ses dîners, de ses actions et convictions d'il y a peu de temps.

Robert Martel Loretteville

Pour qui la fête?

Comme à peu près tout le monde le sait, la ville de Québec sera l'hôte d'un événement sportif et culturel d'envergure internationale: Rendez-Vous 87 (RV 87). Cet événement sera fort probablement une réussite totale et j'en suis d'ailleurs très fier.

Mais RV 87 ne sera accessible qu'à une faible minorité de citoyens. Et ça se comprend vu la faible quantité de billets mise en disponibilité pour l'événement. Dans plusieurs activités plus de 75 pour 100 des places sont déjà retenues. Sans compter que même s'il y avait plus de billets disponibles, la forte somme à

déboursier pour chacun de ces événements ferait renoncer plusieurs personnes.

Dans le fond, à qui s'adresse RV 87? A ceux qui sont influents et qui ont de forts revenus ou bien à nous, les Québécois qui sommes simplement là pour payer les taxes.

Il est évident que RV 87 sera un événement grandiose mais accessible que pour une faible minorité.

Bruno Morin Étudiant au collège Saint-Charles-Garnier Québec

Un silence inquiétant des médias

Il y a quelques mois, le journal Le Soleil dénonçait avec assez de vigueur les extravagances de M. Marcel Aubut et de son rendez-vous avec les célébrités, les "stars", tout le "jet set" quoi! Qu'en est-il depuis un peu plus d'un mois? Grand silence ou presque de la part du Soleil. M. Aubut aurait-il conseillé ou incité fortement Le Soleil et la presse québécoise en général à ne plus dire trop fort que le bon public, le cochon de payant, n'aurait pas sa place au grand banquet à 350\$ le couvert, ou au brunch (avec Mila) à 100\$ le couvert, sauf pour payer une partie de la note? Il me semble que oui, malheureusement.

Cela donne donc raison à l'article du Soleil, en date du 7 décembre dernier, qui, suite au congrès des journalistes à Québec, titrait

ceci: "Les conflits d'intérêts entachent encore le métier de journaliste".

Une journaliste sportive bien connue de Québec (maintenant à Quatre Saisons), mademoiselle Danielle Rainville, appuyait cette déclaration: "Le journaliste est trop près des équipes pour en faire une critique logique et objective", ou encore ceci: "A Québec, les Nordiques ne remplissent pas facilement la Colisée, alors si tu critiques trop souvent, tu as droit aux babouines et aux gueules de bois". Bravo mademoiselle Rainville, pour votre prise de position franche et honnête. (...)

Tout cela pour dire que je ne suis pas entièrement contre cet événement qu'est Rendez-Vous 87, si ceux qui en profitent via les retombées économiques en paient la

note. Mais là où je m'insurge, et avec véhémence, c'est lorsqu'on demande à ce pauvre crétin de payeur de taxes d'en payer la note, lui qui a toutes les misères du monde à joindre les deux bouts parce qu'on a coupé son salaire, ou tout simplement parce que c'est "sa job" qui a été coupée. Parce qu'il faut bien savoir que lorsqu'on demande au gouvernement municipal (CUQ), provincial ou fédéral de subventionner ce grand projet de mégalomane, c'est moi, à vous, à nous tous qui payons impôts et taxes, à qui l'on demande d'en défrayer les coûts. Et à ceux qui ont des revenus trop bas pour payer des impôts directs, on va quand même vous demander de contribuer en achetant la lotto qui va être une autre source de financement... Machiavéliques, tous ces

formes de loto, n'est-ce pas? (...)

Alors, M. Aubut, comment pourrai-je être pris au sérieux dorénavant lorsque, dans mon cours d'économie, je dirai à mes élèves que l'Etat n'a plus les moyens de subventionner une P.M.E. qui demande de l'aide parce que son déficit est trop élevé? Comment pourrai-je maintenant tenter de justifier, sous prétexte d'amélioration de notre économie, les coupures de l'Etat dans le domaine de l'éducation et des affaires sociales, alors qu'on va donner généreusement quelques millions de dollars pour votre folie des grandeurs? Messieurs Bourassa, Gobeil, Mulroney et Pelletier, vous pouvez aussi aider M. Aubut à trouver une réponse à ces questions. (...)

Yvon Vaillancourt Ste-Foy

(En réponse à la lettre de Mario Blaquière intitulée "Le tapis rouge" et parue le 19 janvier

Il est triste et aberrant de réaliser qu'il existe encore des esprits étroits et bornés en 1987. Cependant, j'ai dû me rendre à l'évidence à la lecture de la lettre concernant la venue des Soviétiques lors de Rendez-Vous 87 (...)

Peut-être, M. Blaquière, devriez-vous vous arrêter à songer que nous aussi, Québécois, avons nos zones grises dont nous ne serions pas très fiers de nous vanter devant des étrangers. Notre petit Tchernobyl à nous n'est-il pas situé à Rouyn-Noranda où les résidents meurent lentement mais sûrement des retombées empoisonnées de la mine? De plus, nos cliniques d'avortement ne sont-elles pas les lieux d'assassinat de centaines d'enfants, et ce, avec la bénédiction et les deniers du gouvernement?

Qui plus est, le pape Jean-Paul

Il lui même n'essaie-t-il pas de réunir toutes les nations du monde depuis qu'il dirige l'Eglise catholique?

Alors, monsieur, au risque de vous choquer, je vous dirai que j'ai offert à toute ma famille un billet pour le concert des Choeurs de l'Armée Rouge. J'y serai avec plaisir et ne pourrai m'empêcher de penser à vous qui manquez une chance extraordinaire de vibrer à une musique unique au monde.

Dieu merci, les Soviétiques ne sont pas encore "en ville" pour lire une telle horreur. Si malheureusement quelques-uns de leurs compatriotes l'ont déjà fait, je les prie d'excuser les Québécois en les assurant qu'ils sont loin d'être tous aussi paranoïaques... De plus, je leur souhaite "salle comble", si ce n'est déjà fait (...)

Gisèle Côté Ste-Foy

LES RÉFUGIÉS

Bonne poire...

Depuis quelque temps, nous entendons abondamment parler de l'"invasion turque" au Canada et, plus on en parle, plus la révolte semble monter dans la population.

Le Canada, cette bonne grosse poire, est en effet le seul pays à se payer une politique de portes ouvertes au monde entier. C'est probablement aussi le seul pays du globe à recevoir ses "réfugiés" à l'hôtel, à leur payer de l'assistance sociale pendant des mois, des années, à leur donner des cours de langue pendant 30 semaines, toutes dépenses payées. Un vrai club med nordique.

Sauf que cette générosité, cette super-tolérance, cet altruisme édifient se font aux frais du contribuable, c'est-à-dire vous et moi. De plus, la politique canadienne, contrairement à ce qu'elle dit viser, ne contribue nullement à "peupler notre vaste pays inhabité" car de tous les arrivants chez-nous, bien peu se soucient d'aller occuper les terres vacantes. Presque tous vont s'entasser dans les deux seuls trous qui les attirent, soit Toronto et Montréal.

Je veux bien croire que notre dénatalité inquiète les démographes, mais de là à faire de notre pays un microcosme dont la population, abâtardie par une exagération de croisements raciaux, comptera, dans quelques décennies, une minorité de Canadiens "canadiens", il y a une marge. (...) Nous avons nos chômeurs, nos assistés sociaux, nos pauvres, et il me fait plaisir de les aider avec mes impôts, car ils n'ont pas, eux, une "land of opportunity" ou aller. On me trouvera raciste, intolérant ou je ne sais quoi. Tant pis. Tout ce que je cherche à exprimer ici, c'est une révolte.

Si Bouchard a tant à cœur de traiter l'humanité entière de façon humanitaire, qu'il mette sur pied, et vite, une campagne d'information visant ces mêmes pays qui sont en train de se débarrasser de tous leurs insatisfaits; une publicité qui laisserait clairement entendre aux immigrants potentiels que les Canadiens, et les Québécois en particulier, commencent à en avoir assez de jouer à l'oncle riche. (...)

G. Gourdeau Québec



Honteux des Québécois

Oui, j'ai presque honte d'être Québécois depuis quelques semaines. J'ai honte d'entendre des dizaines, des centaines, voire des milliers de gens d'ici se répandre en injures sur ceux et celles qui ont le malheur de revendiquer le statut de réfugiés.

"On devrait aider nos pauvres avant de donner un million par mois à ces profiteurs", entend-on. Un million par mois, douze par année sur un budget de 30 milliards. C'est des "peanuts" comparé à la misère et à la détresse des 15 millions de réfugiés de par le monde! Certain(e)s prétendent ne dénoncer que les faux(sses) réfugiés. Foutaise! Rappelons-nous les Tamouls de l'été dernier. Ça c'en étaient de vrais réfugiés qui étaient menacés de mort dans leur pays. Et nombreux sont ceux qui voulaient les remettre "sur le bateau". En fait, ce que l'on dénonce, c'est l'immigration.

Et ces propos racistes que l'on entend ici et là sortent de la bouche de ces mêmes gens qui, cet été, ont applaudi Bourassa lorsqu'il a sorti ses "boubou-macoutes" pour harceler "nos" pauvres. Ce sont eux qui ont dénoncé leurs voisins parce qu'eux aussi étaient "des profiteurs et des fraudeurs". Ce sont également eux qui se plaignent de la baisse du taux de natalité au Québec. Et ce sont souvent ces mêmes personnes qui menent des campagnes hystériques contre l'avortement. C'est un peu compréhensible, car ce ne sont pas avec des "basanes" qu'ils veulent redresser la "crise démographique", mais avec les fils

et les filles (surtout les fils) de ces colons qui jadis ont défriché ce pays, après y avoir... immigré. Et les p'tits blancs que nos femmes "doivent" porter seront des consommateurs, donc un acquis économique alors que ces "émigrés" c'est bien connu, sont des voleurs de jobs, donc un fardeau... Beau raisonnement...

Et finalement, le summum de ma honte et de ma révolte fut atteint lorsque je vis un minable petit groupuscule indépendantiste manifester contre cette "machination" fédérale qu'est l'immigration. Après toutes ces années de militantisme au sein du mouvement indépendantiste, j'en suis rendu à me dire que parmi tous

ceux et toutes celles qui n'ont pas "compris" notre message, je préfère, et de beaucoup, ces personnes qui, de bonne foi, ont voté NON au référendum, à ces hurluberlus, ces "patriotes exaltés" qui de toute façon ne comprendront jamais rien à rien, et qui ont davantage l'air de "chemises brunes" que de militant(e)s politiques. Travail, Famille, Patrie, NON merci! Pas pour moi, je préfère encore le statu quo. Ça me fait rêver, et ça me fait surtout penser qu'on a un sacré bout de chemin à faire pour venir à bout de cette gangrene qu'est le racisme. (...)

Sylvain Sauvé Ancienne-Lorette

Nous, d'abord

(Lettre adressée à MM. Mulroney, Benoît Bouchard et Mme Louise Robic)

Réveillez-vous! Nous sommes tout près de 23 millions de Canadiens et nous accumulons déficit sur déficit, d'année en année. Pour combler ces déficits, vous apportez des amendements à l'assurance-chômage en vue de couper les prestations aux personnes qui ont travaillé pendant 35 ou 40 ans et qui aujourd'hui, tout en laissant la chance aux jeunes d'intégrer le milieu du travail, voudraient leur pré-retraite.

Et les personnes de ma génération qui prendront leur retraite dans 15 ans et qui ne pourront même pas bénéficier de la régime

des rentes du Québec. Je suis écoeuré de payer pour 3000 réfugiés en un seul mois. Je suis tanné de payer pour des incomptés comme vous autres.

Je vous ai accordé mon vote, comme plusieurs mais je m'aperçois que c'est plus pourri que jamais.

Aidons nos Canadiens et nos Québécois qui sont dans la misère et aidons nos personnes âgées qui ont trimé dur pour nous, et s'il reste quelques chose je suis d'accord pour aider les réfugiés.

Ceci n'est pas du racisme, c'est une simple question de logique. (...)

Jacques Mercier Cap-Rouge

ÇA ET LÀ

Des cobayes?

En décembre dernier, je me rendis dans un hôpital de Québec pour visiter mon frère qui était aux soins intensifs. Son état étant critique, une infirmière me demanda si je pense qu'il accepterait les grosses techniques médicales pour prolonger la vie. Je savais que cela serait inutile puisque dans son cas il n'y avait plus d'espoir, et qu'il souffrait depuis de longs mois.

Je me rendis quand même auprès de lui. L'aumônier de l'hôpital était là. Visiblement faible mais calme et lucide, il me dit: "Ca ne va pas. Je veux m'en aller au ciel." Je retournai donc auprès de l'infirmière lui transmettre le message qui répondait à sa question. Mais c'était trop simple la science et la technologie devaient primer avant tout. Elle me dit: "On va s'arranger. On a un court examen à lui faire, retirez-vous à la salle d'attente,

nous irons vous avertir quand ce sera fini."

Après une heure et demie d'attente, son fils et moi décidions d'aller voir ce qui se passait. A ma grande surprise, la chambre était remplie d'appareils, de tubes, de sacs et le patient en train de revivre. L'heure de Dieu n'était donc pas celle-là. Il décéda douze jours plus tard. Douze jours à souffrir et à attendre la mort.

Plusieurs questions restent sans réponse pour moi. Pourquoi n'a-t-on pas respecté son désir de partir? Pourquoi prolonger inutilement des souffrances? Pour la science médicale la mort serait-elle un échec? Comment peut-on faire pour en arriver à négliger l'état d'âme du malade? (...)

Jeanne d'Arc Legros St-Jean Port-Joli

Pas de la tarte...

(Lettre adressée à la ministre Louise Robic)

Pour ceux qui ont écouté le 17 janvier l'émission "Les samedis de Québec" à la radio AM de Radio-Canada ou qui ont lu "Le Soleil" en page D-6 du même jour, vous avez sûrement eu la joie de connaître le genre de mets dont raffolent la ministre Louise Robic et son personnel politique... un dessert évidemment... et pas très sain sous plus d'un aspect.

D'abord, les 6 blancs d'oeufs, les 2 tasses de sucre, les 6 tablettes de chocolat et les 2 tasses de crème 35% ont sûrement fait dresser les cheveux de bien des spécialistes en nutrition et j'espère que la ministre de la Santé, Mme Lavoie-Roux, n'était pas à votre réception des fêtes. J'imagine le résultat: une couche épaisse de sucre et de crème sur deux assiettes à pizzas.

Aussi vous suggérez d'utiliser les tablettes de chocolat "Crunchies de Cadbury!! Auriez-vous la mémoire courte, madame? Cette compagnie, s'est affichée contre le français, et a quitté le Québec par rapport à la loi 101. A moins que vous ayez des raisons humanitaires pour utiliser ce chocolat comme vous utilisez les

grilles fédérales d'évaluation linguistique pour les réfugiés.

En effet, on ne peut être fier de votre choix de recette dans le cadre de "Cuisine populaire de tous les pays"... (ça vient peut-être de l'Ontario)... Vous auriez pu offrir quelque chose de plus consistant tout comme votre gouvernement libéral devrait faire envers le Québec. (...)

Michel Côté Ancienne-Lorette



SCIENCE ET TECHNOLOGIE

La curithérapie interstitielle et le cancer

La nouvelle manière d'éviter l'intervention chirurgicale

◆ Le Dr Jean Roy, radiothérapeute de l'Hôtel-Dieu de Québec, est un des rares spécialistes, au Canada, à utiliser la technique relativement nouvelle de la curithérapie interstitielle dans le traitement du cancer.



Textes de
**Jean-Claude
PAQUET**

Il s'agit d'une technique qui consiste à placer la source de radiation à l'intérieur même d'une tumeur cancéreuse, ce qui permet d'éviter des chirurgies qui peuvent parfois être très mutilantes, notamment dans les cancers de la bouche, de la langue ou de la gorge.

En fait, explique le Dr Roy, ce n'est pas l'idée de placer la source de radiation à l'intérieur de la tumeur qui est nouvelle, puisque celle-ci est presque aussi ancienne que la radiothérapie elle-même. Mais ce

qui est nouveau, ce sont les modes d'implantation qui permettent des contrôles beaucoup plus précis sur les doses de radiations administrées.

Beaucoup de gens ont déjà vu les impressionnants appareils utilisés dans les hôpitaux spécialisés pour le traitement du cancer, et que l'on appelle appareil à cobalt, betatron, accélérateur de particules, accélérateur nucléaire, etc. Ces appareils produisent des radiations qui ont la propriété de tuer les cellules cancéreuses.

L'effet thérapeutique des rayons-X est connu depuis longtemps en médecine. La radiothérapie remonte en fait au début du siècle, soit quelques années seulement après la découverte des rayons-X par le physicien allemand Wilhelm Konrad Roentgen, en 1895.

Ces nouvelles techniques de la curithérapie interstitielle remontent à quelques années seulement. Si elles ne sont pas encore très répandues malgré leur efficacité, explique le Dr Roy, la raison en est peut-être que la radiothérapie n'est

pas une technique chirurgicale, et que les radiothérapeutes sont de ce fait moins orientés vers une technique qui s'apparente davantage à la chirurgie qu'à la forme traditionnelle du traitement en radiothérapie.

Des implants radioactifs

La source de radiation à l'intérieur d'une tumeur cancéreuse, dit le Dr Roy, est placée dans de petits cathéters disposés à travers et autour de la tumeur. Ces petits cathéters ou tubes creux sont faits de matière plastique, à l'intérieur desquels est placée une quantité donnée de grains radioactifs, qui peuvent être de l'iridium 192 ou de l'iode 125.

Quand les cathéters sont en place, dit le Dr Roy, on fait alors une dosimétrie par ordinateur, c'est-à-dire une évaluation de la dose de radiation requise, selon l'emplacement des sources de radiation, tel qu'illustré par la tomodesmographie axiale, mieux connue sous le nom de TACO.

Ces cathéters seront laissés en

place de trois à six jours selon le besoin, exposant la tumeur à une dose constante de radiation qui permettra d'éliminer les cellules cancéreuses.

Evidemment, explique le Dr Roy, il ne s'agit pas de prétendre que cette technique est une panacée, mais elle a le mérite de prévenir les déficits fonctionnels que provoquent certaines chirurgies mutilantes, surtout quand on parle de cancers de la langue, de la bouche, de la mâchoire ou de la gorge.

La curithérapie interstitielle, dit le Dr Roy, est aussi utilisée pour les sarcomes des tissus mous et les tumeurs rectales, pour les cancers de la prostate, du vagin et de l'utérus; elle peut en fait s'appliquer à différents types de tumeurs cancéreuses et pourra même, éventuellement, être utilisée pour certaines tumeurs du cerveau.



Les cathéters sont maintenus en place par des petits boutons qui sont suturés à la peau.

Une technique prometteuse de développement récent

◆ Le malade dont nous taïrons le nom, est atteint d'une tumeur cancéreuse de la langue. Le traitement chirurgical consisterait à enlever une partie de la langue et de la mâchoire, ce qui causerait de toute évidence un déficit fonctionnel très important. Le malade, âgé d'une cinquantaine d'années, a refusé le traitement chirurgical.

On a donc choisi de traiter le patient au moyen de la curithérapie interstitielle, c'est-à-dire cette technique aux développements récents qui consiste en la mise en place d'implants radioactifs, pour appliquer localement la dose requise de radiation pour détruire les cellules cancéreuses.

Une fois le patient anesthésié, le Dr Roy procède à la mise en place des petits cathéters. Pour ce faire, il introduit dans le cou, jusque dans la bouche et même en passant à travers la langue, une aiguille creuse par laquelle il passera ensuite les cathéters.

Pour déterminer l'emplacement des cathéters, le Dr Roy consulte à l'occasion les images produites par le tomographe axial et sur lesquelles il peut observer la position de la tumeur. Dans le présent cas, cathéters sont mis en place et

fermés par des petits boutons de couleur. Cette partie de l'intervention est réalisée en 45 minutes environ.

Le traitement

Le lendemain, le Dr Roy pourra sans aucune anesthésie, dans la chambre du patient, introduire dans les cathéters ce qu'il est convenu d'appeler les grains de simulation. Comme ceux-ci sont radio-opaques, on peut donc visualiser sur les radiographies la position des cathéters et par conséquent, la position des sources de radiation par rapport à la tumeur.

En effet, les images produites grâce aux grains de simulation, indiquent au radiothérapeute sur quelle longueur il doit placer les grains radioactifs à l'intérieur des cathéters, étant entendu qu'ils sont espacés d'un centimètre l'un de l'autre, et qu'ils ne doivent pas excéder les limites de la tumeur.

Les mêmes images sont utilisées

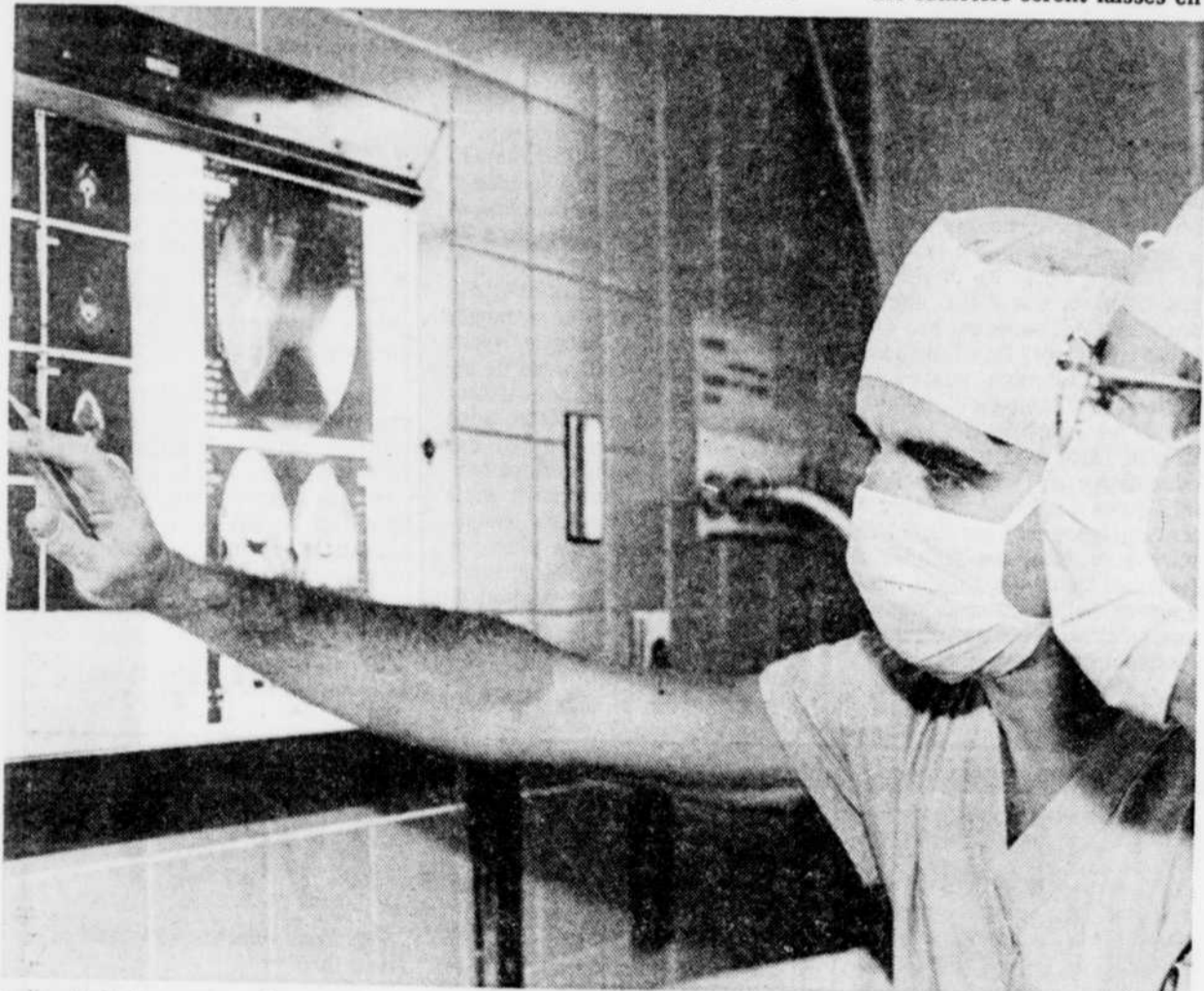
pour les fins de la dosimétrie par ordinateur. Les informations fournies par l'ordinateur permettent au Dr Roy d'ajuster la distribution de la dose en utilisant des substances plus ou moins radioactives, ou encore en laissant en place les cathéters pendant une période plus ou moins longue. Cette période varie entre trois et six jours, après quoi les implants sont enlevés.

Le patient peut habituellement quitter l'hôpital dans les deux jours qui suivent l'enlèvement des implants, mais comme toutes les personnes atteintes de cancer, il sera ensuite soumis à des examens périodiques qui pourront avoir lieu tous les mois pendant les six premiers mois et qui seront un peu plus espacés par la suite.

Pour ce genre de cancer, conclut le Dr Roy, le pronostic est assez bon, compte tenu du stade d'évolution de la maladie au moment du traitement.

L'équipe

Pour l'intervention de mise en place des cathéters porteurs des implants radioactifs, le Dr Roy était assisté des infirmières Mmes Louise Jacques-Dubois et Lise Kawa, et c'est le Dr René Dery qui s'occupait de l'anesthésie, assisté de Mme Hélène Rouette, technicienne en anesthésie.



Le radiothérapeute vérifie sur les images de tomographie axiale la position de la tumeur pour déterminer l'endroit où placer les implants radioactifs.

LA MEDECINE APPRIVOISEE

L'hospitalisation et les malades chroniques, hier et aujourd'hui

◆ Le 18 juin 1858, la révérende Mère St-Antoine, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, écrivait à la supérieure des Augustines de Dieppe: "Notre hôpital est toujours rempli de malades... nous recevons par année 700 personnes et il en meurt à peu près 50 et au-dessus. Journalièrement, on peut le dire, nous avons des mourants... Le nombre des admissions serait plus grand si nous n'avions pas si souvent des infirmes, des incurables. Une de ces dernières est ici depuis deux ans, moins un mois qu'elle en a été absente, ce qui prive bien des pauvres personnes d'avoir un lit dans l'hôpital et nous attire du blâme de la part de nos médecins et d'autres aussi... cependant on nous blâmerait également de les renvoyer dans la rue. Notre communauté s'est chargée de faire à ses propres dépens une salle pour y mettre les convalescents. Il est douteux que les fonds de notre hôpital puissent suffire pour soutenir cette nouvelle augmentation de malades".

par Jean BEAUDOIN, m.d.
(collaboration spéciale)

Les malades "à séjour prolongé, de longue durée, les chroniques" continuent à poser des questions embarrassantes à la société et obligent à des choix difficiles dans la répartition des ressources. Il y a 129 ans, la chronicité "des infirmes et des incurables" liée à la pauvreté et aux dures conditions de vie, laissait peu d'espoir de survie prolongée. "Le problème aujourd'hui n'est pas tant de durer

que de rester intéressant" disait un malade hospitalisé depuis plusieurs mois. La chronicité tout aussi pénible et malheureuse qu'autrefois est souvent mieux contrôlée mais elle continue à défier les systèmes modernes de santé.

Le nombre de malades chroniques augmente. Au Québec, l'espérance de vie après 65 ans (le nombre moyen d'années supplémentaires vécues par ceux qui ont atteint 65 ans) est de 18,5 ans pour les femmes et de 14 ans pour les hommes, dont six années en bonne santé et plus de huit années avec des activités restreintes de façon temporaire ou permanente, en grande partie par des maladies chroniques du cœur et des vaisseaux, des os et des articulations, des bronches et des poumons.

Vivre ou survivre

Les progrès de l'hygiène, de la médecine, des mesures sociales plus généreuses tout à l'honneur de nos sociétés, favorisent la survie d'êtres plus fragiles et prolongent, sans les guérir, la vie des grands malades qui nécessitent des périodes prolongées de surveillance et de soins. L'espérance de vie moyenne de certains enfants handicapés mentaux est passée de 15 à 45 ans, en moins de 30 ans. Certains cancers guérissent, mais souvent les traitements modernes les ont transformés en maladie chronique avec des phases de rémission prolongée. "Ma mère est morte d'un cancer, mais elle n'a pas eu sa phase terminale" me disait la fille d'une malade souffrant

de cancer, mais morte d'une autre maladie.

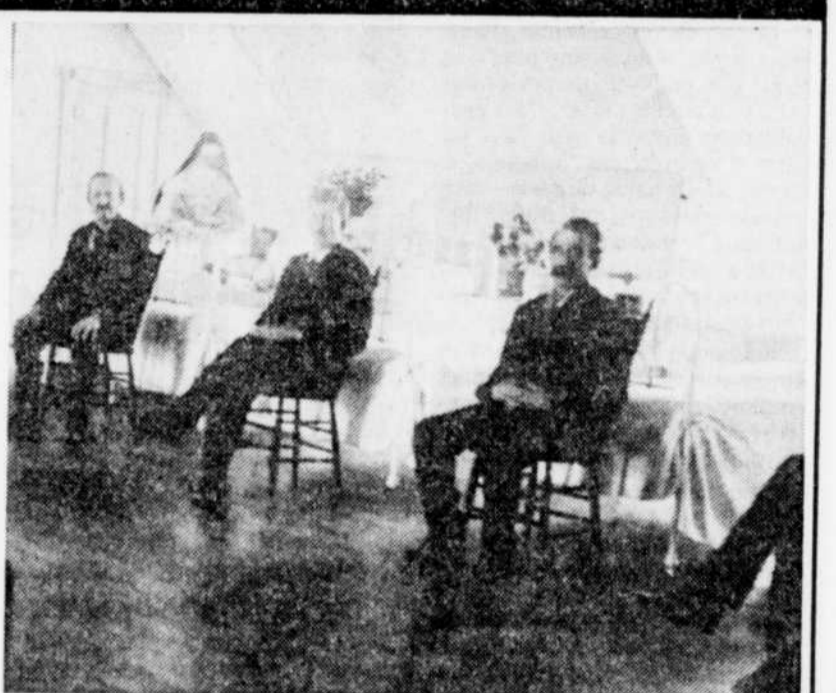
La maladie chronique se distingue de la maladie aiguë par l'alternance des périodes de rémission et de recrudescence, par l'identification des facteurs précipitants des accès et leur prévention, si possible, comme la vaccination contre les infections respiratoires chez les bronchitiques chroniques et la reconnaissance de l'importance du milieu extérieur sur l'état de ces malades.

Lorsqu'un malade chronique se présente de façon répétitive à la salle d'urgence, il est tout aussi important de considérer les modifications récentes survenues dans son milieu de vie que d'analyser la progression de la maladie. Le plus souvent ces visites répétitives traduisent un déséquilibre entre les besoins du malade et les capacités du milieu. La récupération est rapide à l'hôpital mais l'anxiété réapparaît chez le malade et ses proches dès que le congé est envisagé. La nécessaire continuité des soins et l'approche globale, surtout biosociale, sont les indicateurs de soins de qualité dans la maladie chronique.

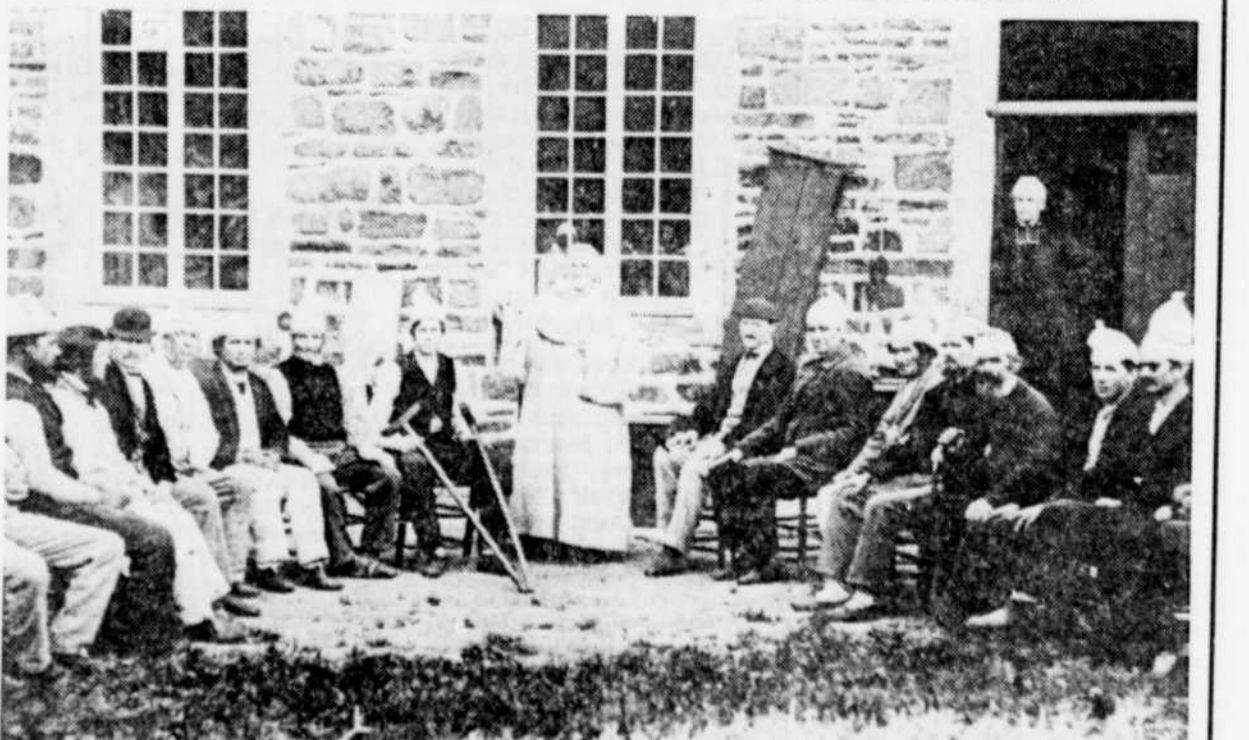
En 1569, Ambroise Paré, le père de la chirurgie moderne, se rend au Château D'Auret pour traiter le marquis qui, depuis sept mois, a une blessure de guerre à une jambe. Il décide de modifier "le milieu extérieur" pour traiter cette "déprivation de toute l'économie". Il recommande de changer le cuisinier, fait bâtir un nouveau lit permettant des déplacements, demande que l'on reproduise arti-

ficiellement, la nuit, le bruit de la pluie pour faciliter le sommeil, suggère d'organiser un concert de violon et s'assure que les voies d'accès au jardin seront adaptées au handicap du malade.

Le bon marquis conserva sa blessure mais, à la grande joie de tous ses sujets, il put retrouver son autonomie, l'objectif prioritaire des plans de soins pour malades chroniques. "Plutôt que de faire la liste de ce qui ne va pas, il vaut mieux faire la liste de ce qui va et l'utiliser au maximum".



L'étage des convalescents, vers 1907, à l'Hôtel-Dieu.



Les malades chroniques, dans la cour de l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1865, écoutent les exhortations du Père Girard, trappiste, sous le regard du chapelain et de la première hospitalière (dans la fenêtre).

SURVOL

Un téléport à Montréal

Montréal devient la première ville au Canada à avoir son téléport. Il est en construction au coût de \$19 millions. Le concept du téléport, mis au point par Telesat Canada, sert de "port" d'entrée et de distribution des communications par satellites. Les radiodiffuseurs et les télédiffuseurs figurent parmi les premiers et les principaux utilisateurs des téléports. Le téléport, équipé d'antennes paraboliques et d'autres dispositifs électroniques, assure et rend plus faciles les communications avec les satellites en général. Déjà Telesat Canada exploite cinq satellites et quelque 200 stations au sol. Une variété de bandes sont utilisées pour les communications radio, téléphoniques, vidéo, et autres. Le bâtiment du Téléport est situé dans la cité des ondes de Montréal. Après Toronto, Calgary et Vancouver auront leur téléport.

Le bois et l'ordinateur au Cégep de Sainte-Foy

L'entreprise Multi-Meg électronique, de Boisbriand, a mis à la disposition des futurs techniciens forestiers du Cégep de Sainte-Foy deux logiciels de mesurage de billes de bois et de planches. Le département de technologie forestière de ce collège et Multi-Meg espèrent ainsi contribuer aux derniers développements dans l'industrie de transformation des produits forestiers. Les logiciels permettent le classement des billes de bois selon le diamètre et la longueur et déterminent le traitement en vue du sciage. Le classement des planches est aussi déterminé par le contrôle de l'épaisseur étudié par l'ordinateur.

Après l'aéronautique, le spatial

La technologie spatiale sera enseignée à l'École polytechnique de Montréal. Une quinzaine d'étudiants pourront chaque année suivre cette nouvelle orientation suite à un accord avec Spar Aérospatiale spécialisée dans la fabrication de satellites et de systèmes spatiaux. Spar y déléguera 13 de ses meilleurs ingénieurs pour y enseigner. Canadair et Polytechnique ont aussi un accord d'adaptation d'enseignement qui porte ici sur l'aéronautique.



ARIANE: une écriture savante.

Ariane et le spationaute

Le spationaute français Patrick Baudry qui a voyagé à bord de la navette Challenger en 1985, se prépare à séjourner un mois à bord d'une station spatiale soviétique pour y faire des expériences sur le comportement de la machine humaine dans l'espace (biologie), l'astronomie, l'élaboration de matériaux dans l'espace. Conseiller spécial du programme Hermès d'avion spatial européen auprès de l'Aérospatiale, Patrick Baudry vient de signer, avec Alain Souchier, un spécialiste de la propulsion de fusées, un ouvrage de 224 pages intitulé *Ariane*, publié par L'Odyssee-Flammarion.

Toute l'histoire du lanceur Ariane y est racontée avec une profusion de chiffres et de statistiques. Ouvrage abondamment illustré, les derniers chapitres font état du calendrier spatial du futur et du lancement de l'avion spatial européen 1995. L'astronaute Baudry y va même d'une description du lancement de 1995 abord de l'avion spatial. Un spationaute qui ne parle pas à travers son chapeau. Ariane est un bon document de référence, plutôt rédigé dans un style "d'ingénieurs". Tous ne sont pas nécessairement de bons écrivains.

Conseil de la science et de la technologie

Deux hommes de sciences de la région de Québec sont au nombre des nouveaux membres du Conseil de la science et de la technologie: MM. Raymond Roberge, vice-président de Gentec inc. (recherche et développement), et Serge Fournier, adjoint au vice-président et directeur de laboratoire de recherches de Bell Northern. Les autres membres, nommés pour une période de trois ans, sont: MM. François Ayme et Raymond Trudeau, Mmes Donna Mergler et Nadia Magnanat-Thalmann, nommés pour un deuxième mandat, ainsi que MM. Toby Gilsig, John J. Jonas, André Biron et Guy Laberge.

Asphalte et nids-de-poule

Un ingénieur de l'université Carleton croit avoir inventé une épanduse d'asphalte qui ne produira pas de nids-de-poule. Ces fameux trous dans les routes, a noté l'ingénieur Abd El Halim, coûtent aux contribuables canadiens quelque \$60 milliards par année pour les boucher. M. Halim, qui est venu au Canada d'Égypte il y a 10 ans, a construit un prototype à échelle réduite de sa machine et il en a fait des essais concluants dans les laboratoires de l'université. La société McFarland Construction, qui épand chaque année pour \$30 millions de bitume dans la seule région d'Ottawa, a manifesté sa confiance en l'invention de M. Halim en consacrant des milliers de dollars à la construction du prototype à grande échelle. L'invention, dont les détails sont encore gardés secrets, a été baptisée AMIR, du prénom du premier enfant de M. Halim, qui compare volontiers l'asphalte des routes à la naissance d'un bébé en santé.

Un projet du professeur Ermanno Borra, à Laval

Un nouvel outil d'exploration: le télescope à miroir liquide

Le professeur Ermanno Borra croit toujours dans l'avenir des télescopes à miroirs liquides.

par Claude TESSIER

Les télescopes à miroirs liquides. Il continue à l'université Laval, avec l'appui de collègues et du Conseil en sciences naturelles et génie qui le subventionne, le développement

d'une technologie qui pourrait conduire à la construction de télescopes géants.

Ces jours derniers, devant la presse québécoise convoquée au pavillon Alexandre-Vachon, M. Borra a montré le montage d'un autre miroir expérimental de 1,5 mètre. Un précédent miroir avait permis au cours de 1986 de faire des images

"satisfaisantes" du ciel et de suivre des étoiles avec ce télescope nouveau genre.

Comme les miroirs en verre qui servent à construire des télescopes ont atteint leur limite technique de fabrication, avec des diamètres de cinq mètres (Palomar aux E.-U.) et de six mètres Pasthukov (Union so-

viétique), le professeur Borra a eu l'idée de se servir du mercure versé dans une cuve tournante pour créer des lentilles de grands diamètres.

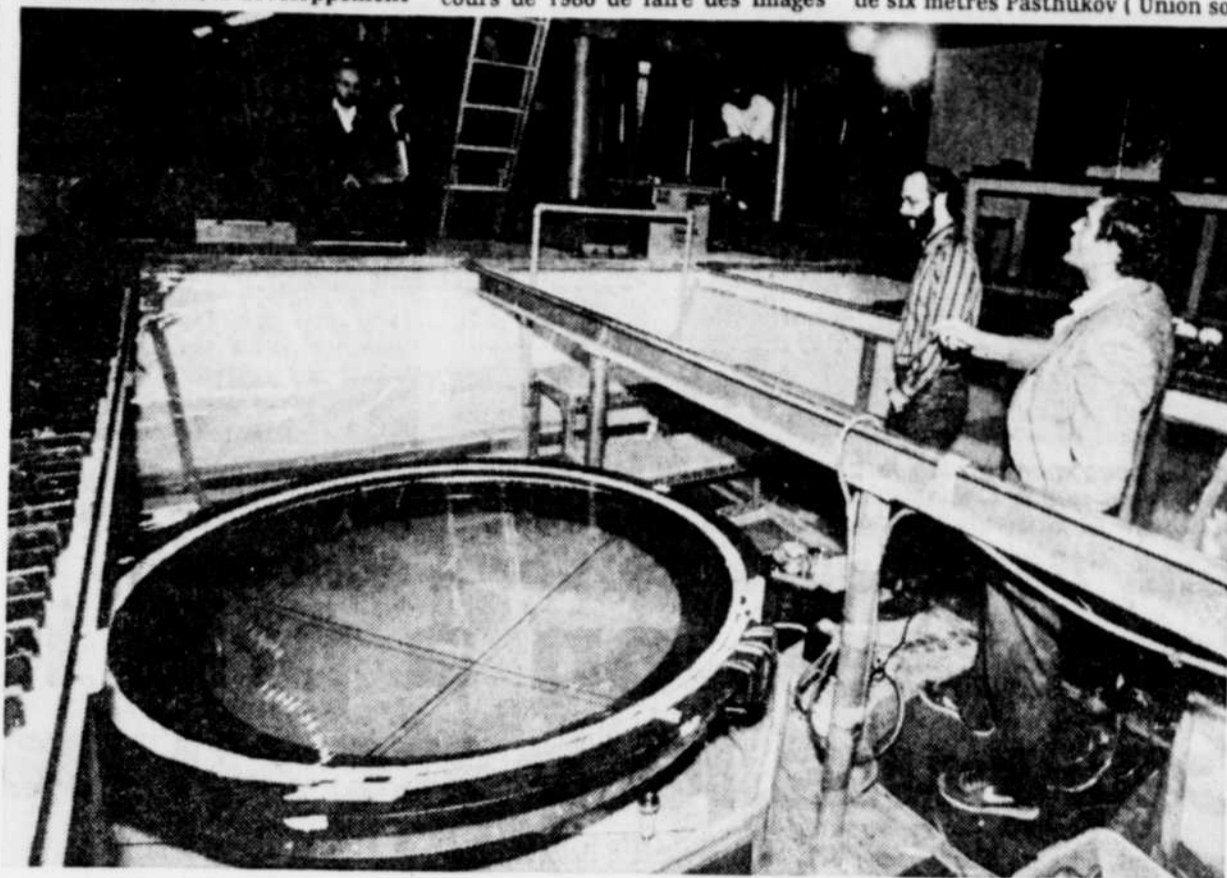
Le mercure étant liquide, les forces de gravité vers le bas et centrifuge vers les bords d'une soucoupe en rotation entraînent la création d'une forme parabolique réfléchissante. Pointe vers le ciel, ces miroirs liquides deviennent, avec l'installation de capteurs, des télescopes fixes.

Le professeur Borra n'a pas donné beaucoup de précisions sur les résultats obtenus jusqu'ici parce que les miroirs liquides sont toujours au stade expérimental. "Le concept est sain, le principe de base est faisable," a dit M. Borra. La rapidité de l'évolution du projet dépendra des sommes disponibles pour la poursuite de la recherche.

M. Borra a indiqué qu'il faut maintenant perfectionner la technologie; c'est une question d'ingénierie et d'association avec une industrie si on peut en trouver une pour partager la réalisation.

En principe, les télescopes à miroirs liquides sont de loin beaucoup moins coûteux que les télescopes à miroirs en verre.

Avec cette nouvelle technologie, M. Borra croit à la réalisation de télescopes géants de 30 mètres. Les astronomes trouvent le concept intéressant mais ils laissent à M. Borra et à ses étudiants le soin de prouver que c'est faisable et que ça marche. Malgré des problèmes, les chercheurs de Laval croient au futur des miroirs liquides pour la cosmologie.



L'étudiant à la maîtrise Robert Content et le professeur Ermanno Borra devant une cuve à mercure servant de miroir liquide pour un télescope.

Un an après Challenger, la course vers l'espace se poursuit au ralenti

(AFP) - Près d'un an après la catastrophe de Challenger et environ dix mois après le quatrième échec d'une fusée Ariane, l'espace occidental est toujours en panne.

par Alain RAYMOND

Certes, depuis septembre, quatre satellites américains ont bien pris le chemin de l'espace, mais non sans reports de tir et l'on commence tout juste à sortir d'une crise de confiance consécutive à la destruction de Challenger et aux échecs successifs de tous les lanceurs conventionnels américains en quelques mois.

Pour l'espace occidental, 1986 sera marquée d'une pierre noire. Le 28 janvier, l'explosion de la navette Challenger a doublé le chiffre des morts de l'espace, ajoutant sept noms d'Américains à une liste qui comptait déjà trois Américains et quatre Soviétiques, provoquant du même coup une révision déchirante de la politique spatiale.

Même si les solutions aux problèmes rencontrés sur les fusées d'appoint des navettes américaines et sur le 3e étage des fusées européennes sont trouvées, ni l'un ni l'autre de ces moyens de lancement ne repartira dans l'espace avant plusieurs mois: pas avant mars-avril 1987 pour les Ariane et le 18 février 1988 pour les navettes de la NASA.

Au ralenti

Avec un rythme ralenti et sans maintenir en permanence des hommes dans l'espace, à bord de sa nouvelle station orbitale Mir, en orbite depuis février, l'URSS poursuit ses lancements de satellites de

télecommunications, de télé-détection... et aussi de satellites militaires. Mais elle a fait plus.

Licensintorg, le service soviétique délivrant les licences d'exportation, et Glavcosmos, chargé de la vente des fusées soviétiques à l'étranger, ont présenté à l'occasion des dernières manifestations spatiales internationales (Innsbruck en octobre et Bordeaux en décembre 1986) une luxueuse plaquette vantant, sur papier glacé et en couleurs, les mérites des lanceurs soviétiques et notamment de Proton, le plus puissant d'entre eux. Il a été utilisé pour lancer les stations orbitales soviétiques Saliout, Soyuz et, pour la première fois cette année, la station spatiale soviétique de troisième génération (MIR).

Dans la course

L'Union soviétique marque ainsi son intention de se placer dans la course au marché mondial des services de lancement de satellites. La Chine, nouvelle venue dans le domaine spatial, n'a-t-elle pas déjà obtenu pour sa fusée Longue Marche des lettres d'intention suédoise et américaines?

C'est de stratégie commerciale plus que de tactique qu'il s'agit: aux yeux de la clientèle mondiale, l'URSS souligne son intention d'être présente dans les dix à quinze ans à venir sur un marché où les États-Unis et l'Europe, déjà rejoints par la Chine, le seront, sous peu, par le Japon.

Technologies

Créé début 1986, Glavcosmos doit vendre les technologies spatiales soviétiques, et pas seulement la Proton. Avec 97 réussites pour

sept échecs, le bilan de cette dernière est digne d'éloges. Réussira-t-elle sa percée sur le marché mondial des lancements, partage par parties égales jusqu'ici entre les navettes américaines et les Ariane européennes?

L'URSS proposa la Proton pour la première fois il y a quatre ans à Inmarsat, l'organisation internationale de communications maritimes. Sans succès. Chacun savait qu'elle reviendrait à la charge. C'est aujourd'hui chose faite à une échelle beaucoup plus large.

La démarche constitue un signe supplémentaire d'une évolution intéressante, en cours en Union soviétique: l'approche beaucoup plus commerciale des activités spatiales. Elle souligne aussi que l'URSS peut un jour ouvrir aussi à d'autres que le bloc de l'Est sa ou ses stations orbitales, et faire concurrence à la station occidentale des années 1995.

Situation difficile

Certes, l'URSS tente de profiter d'une situation difficile. Mais elle sait bien qu'elle ne durera pas.

Les tirs des Atlas-Centaur ont repris. Le dernier, le 5 décembre, a permis la mise en orbite d'un satellite militaire américain de communications. Les Ariane, une fois réglé le problème de l'allumeur de leur 3e étage, devraient revoler à partir de mars-avril prochain. Les essais des "boosters" modifiés des navettes de la NASA donnent satisfaction. Le premier en "grandeur nature", c'est-à-dire à pleine puissance, est prévu pour le 4 février. Mais il faudra encore un an de plus pour que la navette Discovery reparte dans l'espace, le 18 février 1988.

Le Je me petit-débrouille, une revue de sciences-jeunesse qui va bien

♦ MONTREAL (PC) - Le mensuel éducatif *Je me petit-débrouille*, créé en 1981, est maintenant publié en anglais. Depuis septembre, la Youth Science Foundation, d'Ottawa, traduit, adapte et diffuse la revue québécoise sous le titre *Flabbergast* (littéralement, sidérer).

par Pierre ROBERGE

Félix Maltais, rédacteur en chef du *Je me petit-débrouille*, explique que *Flabbergast* compte quelque 3.500 abonnés au Canada anglais. Elle est complémentaire de mensuels comme *Owl* et *Chickadee* (en français *Hibou* et *Coulicou*), orientés vers la zoologie et la botanique, avec beaucoup de photos.

Pour une clientèle âgée entre sept et 14 ans, misant plus sur les textes et dessins, *Je me petit-débrouille* et *Flabbergast* ont un éventail plus large: de la nature et des techniques (expériences du professeur Scientifix) à l'environne-

ment immédiat (cuisine) en passant par des réalités comme l'argent de poche ou la vie avec un seul parent. Depuis quelque temps, chaque édition propose le portrait d'un groupe ethnique.

Les filles aussi

L'information est aussi présentée sous la forme de jeux; un récent numéro, encourageant les filles à s'intéresser aux sciences, offre un jeu où les cases disent par exemple "Vous lisez des romans Harlequin, perdez deux tours", "Vous recevez une panoplie de chimiste, jouez un autre tour".

Les garçons, estime M. Maltais, constituent un peu plus de la moitié des lecteurs mais les filles écrivent plus volontiers à la revue. Au Québec, *Je me petit-débrouille* compte 12.500 abonnés et environ 40.000 lecteurs.

"Nous avons un fort taux de roulement des lecteurs, explique M. Maltais. Les adolescents grandissent et passent à autre chose, heu-

reusement que des plus jeunes arrivent pour les remplacer."

A sa naissance en 1981, la revue n'était qu'un bulletin dactylographié distribué à quelques centaines d'exemplaires. Rédigée par une douzaine de pigistes réguliers, elle est éditée conjointement par le Service Hebdo-Science (SHS) et le Conseil de développement du loisir scientifique.

Sociologue de formation, ancien employé du ministère de l'Éducation, M. Maltais signale que les enseignants sont en minorité dans l'équipe de rédaction; ainsi le dessinateur Jacques Goldstyn est ingénieur géologue.

Animateurs, livres

Le groupe d'édition organise néanmoins des ateliers de loisir scientifique, à l'école ou dans un cadre para-scolaire. Les animateurs (jeunes universitaires ou cégépiens) sont généralement engagés par la municipalité, les inscrits payant chacun une dizaine de dollars par session.

Certains numéros ont été publiés en France, par la maison Belin, et même en espagnol, par Alhambra Mexicana, signale M. Maltais.

En gros, le groupe SHS est financé pour un tiers par Québec (ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences), un tiers par Ottawa (Sciences et Technologie) et un tiers par ses propres revenus.

"Cette année, nous devrions atteindre les 40 pour 100 d'autofinancement", dit-il. Plus d'une centaine de médias sont abonnés au service d'agences SHS, depuis les quotidiens *Le Droit* et *Le Nouvelliste* aux hebdomadaires, en passant par quelque 75 stations de radio (sous forme de capsules d'information.)

Je me petit-débrouille n'accepte que les publicités expliquant quelque chose (Hydro-Québec, Caisse Desjardins, Pratt et Whitney) ou, s'il s'agit de vendre, ayant quand même un caractère éducatif (télescopes, camps de vacances).

HIER ET AUJOURD'HUI



Cette photo, prise de Lévis en 1892, nous montre bien la physionomie du Saint-Laurent à l'époque des ponts de glace. À remarquer que le Château Frontenac n'a pas encore fait son apparition mais les murs de la Citadelle et plusieurs clochers, eux, sont bien présents.



Les ponts de glace sont disparus; les traversiers les ont remplacés et ils font la navette, chaque jour, chaque hiver en dépit des glaces et des marées.

Le Saint-Laurent, de Jacques Cartier à Vincent F. Chagnon Pour traverser, on a pris le pont de glace, puis le bateau passeur

♦ "En 1631, le père Paul Le Jeune raconte à ses supérieurs, demeurés en France, l'hiver qu'il vient de passer à Québec. Il avait fait si froid que l'encre gela pendant qu'il écrivait sa savoureuse "Briève relation".



par
**Monique
DUVAL**

Pourtant, le courageux missionnaire vantait ce qu'il appelait les qualités de l'hiver: "Il a été beau et bon et bien long. Il a été beau car il a été blanc comme neige. Je ne sais s'il a plu trois fois en quatre ou cinq fois mais il a souvent neigé. Il a été bon car le froid a été rigoureux. Le froid était si violent que nous entendions les arbres se fendre dans le bois et, en

se fendant, faire un bruit comme des armes à feu."

Nos annales historiques rapportent plusieurs propos de ce genre. À partir de l'épopée de Jacques Cartier au cours de ce terrible hiver 1535-1536, en passant par la mort tragique du père de la Noue à Trois-Rivières, en 1646 qui, égaré dans la forêt un jour de tempête, périt gelé, des faits reliés à l'hiver canadien abondent.

Toutefois, de la lecture de ces témoignages, on peut tirer une conclusion: nos ancêtres, les fondateurs et pionniers de la Nouvelle-France, ont su non seulement s'adapter à ce climat mais ont réussi à l'apprivoiser et, pour ainsi dire, à le vaincre.

Certains l'ont même vanté. Ainsi fit Ruette d'Auteuil, un des membres du Conseil souverain. Reconnaisant que les "habitants du pays le supportaient très bien", il voyait dans la neige, le froid, le gel, un avantage économique certain:

la neige, prétendait-il, facilite l'exploitation du bois et les communications. Les rivières et les ruisseaux gelés éliminent l'obligation de construire des ponts et des levées. Il ira même jusqu'à dire que la gelée détruit les mauvaises herbes. (Références: *La vie quotidienne en Nouvelle-France, le Canada de Champlain à Montcalm*; Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova; Hachette, 1964).

Les ponts de glace

L'appréciation de Ruette d'Auteuil a eu des suites... Ne devait-on pas voir, un siècle plus tard, ces ponts de glace sur le Saint-Laurent, pendant plusieurs hivers et dont se souviennent fort bien les citoyens de 80 ans et plus?

L'"ancêtre" des traversiers possède son histoire que raconte, entre autres auteurs, Joseph Bouchette, arpenteur, géographe et cartographe (1774-1841) dans *The British Dominion in North America*, 1832.

Citons-le: "Quand le fleuve prend, c'est-à-dire quand il est entièrement gelé entre Québec et la pointe de Lévis, cela ne fournit pas seulement l'occasion de plusieurs divertissements mais cela procure, en même temps, un avantage considérable à la ville ainsi qu'aux habitants de la rive-sud, qui peuvent alors sans aucun inconvénient, apporter au marché leurs produits en grande quantité. Aussitôt que la couche de glace est considérée comme suffisamment solide, un chemin est immédiatement pratiqué sur le fleuve et il reste sous la surveillance du grand voyer du district (grand voyer est l'équivalent de nos ministres de la Voirie) qui s'occupe de faire placer des balises de chaque côté et à intervalles requis." (Extrait de *Québec, recueil iconographique 1608-1875*; Charles P. de Volpi).

Les traversiers

Les traversiers, munis de bri-

se-glaces et pourvus de puissants moteurs, ont remplacé les ponts de glace d'hier. Et le maire de Lévis, M. Vincent F. Chagnon, est un puissant défenseur de ce moyen de transport "essentiel", m'a-t-il dit au cours d'une conversation téléphonique, "car il est le seul lien entre Québec et Lévis, les ponts obligeant les usagers à faire un détour de 70 kilomètres".

"Le traversier joue un rôle primordial pour le développement de Lévis et de sa région. De plus, son apport est considérable dans le domaine du tourisme et nous allons entreprendre, bientôt, le réaménagement des abords de la falaise, justement en pensant à cet aspect de la vie lévisienne", a ajouté le premier magistrat de la ville voisine de la capitale. M. Chagnon travaille aussi à ce qu'il appelle la normalisation des horaires et à l'utilisation de ce moyen de transport pour les véhicules qu'il veut maintenir. ●



Le Soleil, Raymond Lavoye
Le maire de Lévis, M. Vincent F. Chagnon.

Déclaration des droits fondamentaux des étudiants et des étudiantes La communauté universitaire appelée à s'exprimer

♦ Le vice-rectorat aux affaires professionnelles et étudiantes de l'université Laval tiendra des audiences publiques, deux fois la semaine, tout au cours du mois de février, en vue de l'adoption d'une *Déclaration des droits fondamentaux des étudiants et des étudiantes*.

par Jean-Claude RIVARD

diences publiques, deux fois la semaine, tout au cours du mois de février, en vue de l'adoption d'une *Déclaration des droits fondamentaux des étudiants et des étudiantes*.

Le texte d'un projet de "Déclaration" a d'ailleurs été publié dans la dernière livraison du *Fil des événements*, le journal de l'université, en sollicitant des réactions de la part des membres de la communauté universitaire.

On a, par ailleurs, annoncé que la procédure relative à la présentation des mémoires sera connue la semaine prochaine. On sait, pour le moment, que ces audiences, présidées par le vice-recteur Pierre DeCelles, se tiendront le mardi et le jeudi midi, à 14h00, à la salle du conseil universitaire.

Le projet de charte

Relativement à la formation reçue à l'université, le projet de "charte des droits" reconnaît dans un premier temps le droit à une formation de qualité et adaptée aux besoins de l'heure. On y donne priorité à l'usage de la langue française dans le domaine de l'enseignement. On y reconnaît formellement le droit des étudiants de disposer de plans de cours; leur droit à une information claire des objectifs et règlements de l'université Laval et de ses organismes; leur droit, enfin, à une évaluation commentée de

leurs travaux, mémoires et thèses aussi bien que leur droit de réviser ces derniers après correction.

Propriété intellectuelle

L'élément majeur du projet est sans doute de reconnaître un droit de propriété intellectuelle formel aux étudiants sur tous leurs travaux et de faire en sorte que les publications scientifiques des professeurs ne soient plus, comme ce le fut jadis souvent le cas, un amalgame de travaux d'étudiants.

L'article 2 du projet de Déclaration

des droits porte sur les droits relatifs à la promotion de la condition étudiante. Il confère aux étudiants le droit de participer à l'élaboration des politiques d'évaluation des programmes d'études offerts; de procéder à l'évaluation des enseignements reçus et de contribuer à l'évaluation des cours; d'évaluer les services offerts et reçus de l'université. On reconnaît aux étudiants le droit de siéger aux instances décisionnelles de l'institution, dans les matières qui les concernent; le droit de s'y faire représenter par leurs associations étudiantes; etc.

Les chercheurs

Les étudiants chercheurs - ou étudiants gradués - reçoivent une reconnaissance adaptée à leur statut. Le projet leur confère le droit à un encadrement continu, précisé en consultation; le droit à l'appréciation de leurs travaux d'études dans un délai raisonnable; le droit de concourir au choix de leur directeur de recherche; le droit de participer à l'élaboration des politiques universitaires en matière de recherche scientifique; le droit de partager la propriété intellectuelle sur les recherches et découvertes scientifiques dans lesquelles ils sont concernés; etc.

Le troisième et dernier article du projet de déclaration des droits porte sur la protection des droits des étudiants: droit d'exiger que les règlements de l'université soient adoptés; droit à la protection contre les mesures arbitraires et discriminatoires; droits de recours en cas de violation d'un droit reconnu.

Plus particulièrement, on y traite du droit à la révision motivée et impartiale des notes d'évaluation; le droit d'être informé le plus tôt possible d'une décision administrative qui les concerne ou qui touche leur programme d'études. Le projet met au ban toute forme de pression induite, de harcèlement sexuel ou autre. Les étudiants se voient reconnaître enfin le droit à des conditions valables d'hygiène et de sécurité pour la poursuite de leurs études. ●

LE BAIN DE NEIGE

1987

CJRP

ASSISTEZ
À CET ÉVÉNEMENT UNIQUE!

LE DR ROLAND ALBERT,

EN MAILLOT DE BAIN,

AINSI QUE 25 PERSONNES

SÉLECTIONNÉES,

PRENDRONT UN

BAIN DE NEIGE,

UN VÉRITABLE

SAUNA NATUREL,

AU

PALAIS DE GLACE,
LE SAMEDI 14 FÉVRIER,
À 12 H.

Pour participer, il suffit de remplir et faire parvenir ce coupon à: BAIN DE NEIGE CJRP, C.P. 4200, Sillery G1T 2S2

EN COLLABORATION AVEC

LE SOLEIL



Je désire participer au
BAIN DE NEIGE 87

NOM _____

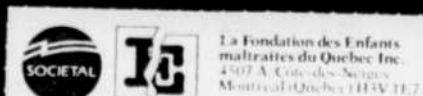
ADRESSE _____

TÉL. _____

LES ENFANTS BRISÉS.

Parce que les enfants sont des enfants... beaux, innocents, fragiles, ils se brisent facilement et pour longtemps.

Faites venir notre brochure gratuite "Les enfants maltraités: des solutions". Vous pouvez peut-être aider quelqu'un.



SVP, faites-moi parvenir un exemplaire gratuit de votre brochure.

Nom
 Rue
 Ville
 Code Postal

